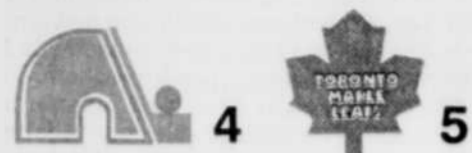


LE SPORT



**Les Nordiques battent leur record de défaites**

Les Nordiques ont ajouté trois autres records peu enviables à leur saison de misère, hier soir, en subissant un 47<sup>e</sup> échec, hier, contre les Leafs. **S-2 et S-3**

LA REGION

**Oscar Mercure candidat à la mairie de Lévis-Lauzon**

Le président de l'Assurance-vie Desjardins, M. Oscar Mercure, sera candidat à la mairie de Lévis-Lauzon lors de l'élection du 4 novembre prochain. **A-3**

LE QUÉBEC

**Québec offre du territoire aux Attikameks-Montagnais**

Le Québec offre de façon « exploratoire » 1200 km<sup>2</sup> à 12 bandes Attikamek-Montagnais dans le cadre des négociations territoriales. **A-8**

LE CANADA

**Crosbie sexiste aux dépens de Sheila Copps**

Le ministre John Crosbie s'est attiré les foudres des Canadiennes hier en proferant une remarque scabreuse aux dépens de la candidate libérale Sheila Copps. **A-13**

LE MONDE

**Tremblement de terre à Los Angeles**

Richter a frappé hier le sud de la Californie allant de San Diego à Santa Barbara en passant par Los Angeles, ne causant que des dommages mineurs aux immeubles. **C-1**

LES ARTS

**CTYvon disparaît**

La télévision de Radio-Canada a décidé hier que l'émission « CTYvon » s'arrêtera huit semaines plus tôt que prévu, après l'épisode du jeudi 29 mars. **C-2**

L'ÉCONOMIE

**Komo demandera un délai de deux mois à ses créanciers**

La direction de Komo Construction inc. demandera, le 9 mars prochain, un délai de deux mois à ses créanciers ordinaires non garantis. **B-1**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois	A-3 à A-5, B-8 et B-9
Le Québec	A-A-8 à A-11, B-12
Le Canada	A-6 et A-7, A-12 et A-13
Le Monde	C-1
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts	C-1 à C-4
Bandes dessinées	S-15
Décès	C-11 et C-12
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-14
Feuilleton	C-7
Horoscope	C-9
Les idées du jour	A-15
Michel Corbell	A-9
Mots croisés	C-6
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-5

LA METEO

Généralement ensoleillé. Ennuagement en fin de journée. Max.: -8 à -10. Vents modérés. Demain: nébulosité croissante et possibilité de chutes de neige. **S-16**

## 35 000 enseignants et professionnels échappent aux poursuites La grève de 1983 jugée légale

La Cour suprême du Canada a déclaré hier inconstitutionnelles les lois 70 et 105, décrétant en 1982 les salaires et les conditions de travail des enseignants et des professionnels du gouvernement du Québec. Quelque 35 000 d'entre eux, accusés de grève illégale, évitent ainsi des poursuites pénales et des amendes qui auraient pu totaliser 10 millions \$.

par BRIGITTE BRETON  
LE SOLEIL

Dans une décision rendue hier sans délibéré, la Cour suprême a conclu que les deux lois

étaient inconstitutionnelles puisque les décrets essentiels les accompagnant, n'avaient pas été traduits en anglais comme l'exige l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Les neuf juges ont ainsi maintenu le jugement de la cour d'appel du Québec, prononcé en 1985. La grève que les enseignants et les professionnels avaient déclenchée au dé-

but de 1983 n'était donc pas illégale. Hier était donc un jour heureux pour la CSN, la CEQ et le Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ). Selon le président du SPGQ, M. Daniel Giroux, la cour vient de mettre fin au plus triste épisode des relations de travail dans le secteur public. En 1982, le gouvernement pé-

quiste avait imposé à ses salariés des conditions de travail et une réduction de salaire de l'ordre de 20 %.

Pour le SPGQ, la CSN et la CEQ, ce jugement devrait rendre l'Etat-employeur prudent, lorsqu'il décidera d'utiliser de nouveau son bras législatif. Dans un communiqué publié en

Suite A-2, Cour...

### Un film pour montrer que même amputé, on peut skier



La petite Amélie (à droite) n'a pas la langue dans sa poche, ni les deux pieds dans la même bottine et pour expliquer son handicap, elle n'a pas son pareil.

## Grâce à des prothèses spéciales, ils sont bien dans leur peau

L'index en l'air, comme une maîtresse d'école, des yeux bleus qui brillent comme des billes, Amélie, six ans, manque de souffle pour dire d'une traite qu'elle fait du ski depuis deux ans maintenant, que c'est tellement plus facile avec sa nouvelle main, et qu'elle tourne en ce moment dans un film sur le ski, au Mont-Sainte-Anne.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

me Amélie, sont réunis cette semaine pour tourner dans un film commandité par Les Amputés de guerre. L'organisme tourne régulièrement des

films éducatifs pour montrer que même amputés, les enfants peuvent faire du sport.

La petite bonne femme se lève... pour montrer de plus près la prothèse grâce à laquelle elle fait du ski: une espèce de poignée, avec un trou au centre pour y glisser le bâton. Amélie n'a qu'un bras. Elle est née comme ça. Christian, lui a un pied en moins; à

Maxime, il manque les deux bras, et Danik, lui, a un pied qui lui sert de genou. Avec un membre en moins, et grâce à une prothèse, ces enfants font du ski... alpin, tient à préciser Amélie Bonenfant.

La salle d'habillage présente un aspect déroutant: une jambe de caoutchouc traîne par terre, sur la table, il

Suite A-2, Amputés...

## Eaux usées La rive sud aura son usine

Une usine de traitement des eaux usées, dont le coût global oscillera aux environs de 30 millions \$, sera construite sur le côté nord du boulevard du Pont, à Saint-Nicolas, près des limites de Bernières.

par GUY DUBÉ  
LE SOLEIL

Selon les informations fournies au SOLEIL, cette semaine, le projet soumis aux municipalités de Bernières, Charny, Saint-Nicolas et Saint-Rédempteur est une usine d'épuration par bio-filtration, du même type que les deux usines présentement en construction sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec.

Les quatre villes concernées devront donner une réponse définitive au ministère de l'Environnement du Québec dans le courant du mois de mars.

Il est cependant possible que le coût de l'usine de Saint-Nicolas grimpe à 37 ou 38 millions \$, si jamais elle doit effectuer un traitement secondaire des eaux usées d'Alex Couture inc., une

Suite A-2, Usine...

## Rejet de l'offre de la CTCUQ

Les chauffeurs de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) ont rejeté à 80 % l'offre finale de la direction, mais les deux parties rencontreront le conciliateur aujourd'hui.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Six cents chauffeurs, soit 81 %, ont participé aux deux assemblées générales tenues mardi soir et hier matin.

C'est sur recommandation du comité syndical, comme le prévoyait LE SOLEIL samedi dernier, que les membres du syndicat ont rejeté l'offre patronale.

Il est extrêmement difficile de savoir quels sont les points de litige, les deux parties ne voulant dévoiler le contenu des offres ou des demandes.

LE SOLEIL a malgré tout appris hier soir que l'offre finale contient une offre d'augmentation de 4 % pour 89-90 et de 5 %

Suite A-2, CTCUQ...

### Le délateur transféré à Port-Cartier

## Les proches d'Yvan Beaupré le disent condamné à mort



Yvan Beaupré dans le vieux palais de justice de Québec lors de sa comparution en 1976.

Le délateur Yvan Beaupré a été transféré tôt, vendredi matin, du centre de détention de Québec au pénitencier de Port-Cartier. Selon des proches du prisonnier, cette décision équivaut à signer l'arrêt de mort de celui qui a longtemps collaboré avec la Sûreté du Québec avant de faire éclater au grand jour les privilèges dont il bénéficiait en retour.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Interviewé hier sur les ondes de la station radiophonique CHRC, le frère de Beaupré, Denis, a mentionné que ce dernier avait reçu des menaces de mort de la part de policiers et, qu'à leurs

yeux, son transfert sur la Côte-Nord représentait la solution pour s'en débarrasser.

« Il n'est plus payant pour eux. C'est devenu un poids mort », a-t-il souligné, précisant qu'il avait en sa possession un enregistrement prouvant ce qu'il avançait. « Il va sûrement

être assassiné. C'est le but ultime de la Sûreté du Québec. »

La compagne de Beaupré, Suzanne Leblanc, a dit nourrir les mêmes craintes. « Je suis inquiète. Je le sens nerveux. C'est déjà l'enfer pour lui. »

Condamné à la prison à perpétuité pour plusieurs meurtres, dont ceux de deux adolescents en 1975 qu'il avait pris pour des membres des Pacific Rebels, Yvan Beaupré avait accepté de collaborer avec les policiers en 1982. Son témoignage, en 1984, avait permis la

Suite A-2, Beaupré...

**PRÉPAREZ-VOUS À L'ÉTÉ ET VENEZ BOUGER AU YMCA DE QUÉBEC**

**Y Québec**

**SESSION PRINTEMPS**  
12 mars au 3 juin 90  
(12 semaines)

**COURS DE NATATION**  
— Aqua-poupon — Aqua-bébé  
— Jeunes nageurs — Adultes, aînés  
— Prénatal  
**AQUAFORME**

**COURS DE LANGUES**  
Conversation (anglais et espagnol)  
ARTS MARTIAUX — Autodéfense (adultes)  
(Enfants) — WORKOUT

**CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE**

**275\$**  
1 an  
OU

**SPÉCIAL CARTE PRINTEMPS**  
**99\$** 3 mois (mars, avril, mai)  
L'offre est valide jusqu'au 15 mars 1990

835, Saint-Cyrille Ouest **527-2518**

## Suites de la première page

### Beaupré...

condamnation de quatre individus relativement à l'assassinat de Serge Létourneau, survenu dans le Vieux-Québec, en 1974.

#### Une coïncidence

Selon Guy Petitclerc, du Service correctionnel canadien, le transfert de Beaupré à Port-Cartier n'a rien d'anormal. « Il purge une peine supérieure à deux ans. Il est donc dans l'ordre des choses que nous procédions à son transfert dans un établissement fédéral. Et je ne vois pas pourquoi nous aurions procédé de façon inhabituelle dans son cas », déclare M. Petitclerc.

Ironiquement, cette décision est survenue quelques heures à peine après que le Syndic du Barreau du Québec eut décidé, jeudi, de porter plainte contre deux avocats qui auraient transgressé le code de déontologie dans cette affaire.

« Il s'agit d'une coïncidence, explique M. Michel Roberge, directeur du bureau du sous-ministre au Service correctionnel du Québec. Les procédures de transfert ont été mises en branle en décembre et terminées ces jours derniers. »

Selon M. Roberge, le départ de Beaupré s'imposait à la suite de la hausse de la population carcérale au centre de détention de Québec. « Ses conditions de vie devenaient de plus en plus difficiles. Ils avaient des activités très limitées, étant confiné à sa cellule presque 23 heures sur 24. »

#### Transfert mouvementé

L'avocat de Beaupré, Me Jacques Larochelle, a indiqué au SOLEIL que le transfert de son client s'était effectué de façon très cavalière. « Ils sont venus le chercher à 03 h 30 du matin, lui laissant à peine le temps de s'habiller. On lui attaché les pieds et les mains avant de le placer dans le fourgon dans lequel une trappe avait été laissée ouverte. On ne lui a pas permis d'aller aux toilettes pendant le voyage jusqu'à Tadoussac qui s'est effectué à une vitesse folle. Il se cognait la tête au plafond. Il a maintenant mal au dos. »

Selon Me Larochelle, Beaupré a été jeté en cellule avec « le manuel du détenu » dès son arrivée à Port-Cartier, sans qu'aucune procédure d'accueil n'ait lieu. « Il m'a exprimé certaines craintes au sujet de sa sécurité, mais c'est très difficile de lui parler. »

Me Larochelle compte déposer une requête en injonction contre le procureur général du Québec. « C'a assez duré. Je vais demander à ces messieurs de s'expliquer. »

Au Service correctionnel canadien, le son de cloche est cependant fort différent quant aux conditions de détention de Beaupré. « Il est traité comme tout autre prisonnier. Il n'y a pas de problèmes particuliers », déclare M. Petitclerc.

Enfinement, le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, a mentionné qu'il attendait de consulter le rapport du Syndic du Barreau avant d'agir « très prochainement ».

### Amputés...

ya le crochet d'Amélie, et là-bas, en dessous de la chaise, on voit le bras-de-tous-les-jours de Rémi ou Peggy.

Car on ne fait pas du sport avec n'importe quelle prothèse.

« Avant, je faisais du ski avec ma prothèse ordinaire, explique Christian Hatin, 14 ans. Mais c'est bien mieux avec celle-ci, explique-t-il, parce que le pied est incliné vers l'avant et prend la forme de la botte. Les virages en ski se font plus facilement. »

Hélas ! les prothèses de sport, ce n'est pas donné (la nouvelle jambe de Christian coûte 3000 \$)... elles ne sont pas non plus payées par l'assurance-maladie. Pour faire encourager l'activité sportive de ces enfants, Les Amputés de guerre paient ces prothèses.

« Tiens, regarde mon crochet. Il sert à prendre, à pincer. Je le visse après mon bras artificiel, comme ça. J'ai aussi ma main myo... »

Main myo ? « Oui, poursuit Amélie, affairée, la main sur la hanche. Ma main myoélectrique. Elle fonctionne avec une batterie et deux électrodes. Elle ressemble à mon autre main, mais moi je préfère mon vieux crochet, parce qu'il ouvre plus grand... regarde ! »

Décidément, cette petite Amélie n'a pas la langue dans sa poche, ni les deux pieds dans la même bottine et pour expliquer son handicap, elle n'a pas son pareil.

Elle ne fait surtout pas pitié. Elle a l'air si bien dans sa peau.

Christian, aussi d'ailleurs. Ses amis savent maintenant que son pied a été amputé alors qu'il avait trois ans ; donc de ce côté, il n'y a plus de cachette. Et les filles ? « Ben, en maillot de bain, ça paraît plus que mon pied est amputé, alors ça me gêne juste un peu », admet-il.

Les enfants parlent, expliquent, commentent leur handicap comme s'ils parlaient de la dernière partie de hockey. Ils s'acceptent si bien comme ils sont, que ma foi ! la gêne de l'interlocuteur fond comme neige au soleil.

Pendant que leurs enfants jouent à la vedette de cinéma dans les pentes du Mont-Sainte-Anne, quelques parents discutent dans la salle d'habillage.

« Ces enfants-là ont quelque chose que les autres n'ont pas. Ils sont plus sérieux, très sensibles, ils savent se faire aimer », dit Claudette. « Et puis, on ne regarde plus ce qui leur manque, on ne voit que ce qui leur reste », ajoute Sonia.

Ni Sonia, ni Claudette, ni Denise ne s'inquiètent de l'avenir de leur enfant amputé. « Nos enfants sont des fonceurs. Les obstacles ne leur font pas peur. »

Bien sûr, leur enfant se fait regarder, parce qu'il lui manque deux bras ou une jambe, qu'il porte une prothèse un peu curieuse. C'est désagréable. Mais qu'importe.

« Quand il va faire son marché, Brian Mulroney se fait regarder lui aussi... et en plus, on sacre après lui ! » lance à la blague le mari de Sonia.

### CTCUQ...

pour 90-91. Pour 91-92, l'offre est de 5 % également, mais elle inclut une clause d'indexation n'excédant pas 1 %.

De son côté, le syndicat réclame une augmentation de 7 % pour la première année et de 6 % pour la deuxième. Pour la troisième année, la hausse réclamée équivaut au taux d'inflation plus 1 %.

Le président de la CTCUQ a soutenu que les offres qu'il a faites se comparent avantageusement à ce qui existe dans les autres organismes de transport public, dont la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM). À la fin de la convention collective, en juin 1989, les chauffeurs de la CTCUQ gagnaient 14,85 \$ l'heure.

Le permanent de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Richard Fortin, nous a laissé entendre que le syndicat souhaite une entente négociée. « Le passé a prouvé que nous sommes capables de nous entendre », a-t-il déclaré.

Pour ce qui est des moyens de pression, il n'y en a pas eu hier. Le comité d'action évalue la situation. Rappelons que la direction syndicale a un mandat de grève à déclencher au moment opportun. Mais un avis doit être envoyé au ministère du Travail sept jours juridiques francs avant le déclenchement de l'arrêt de travail. Pour l'instant, ce ne semble pas être la volonté du syndicat.

La partie patronale réserve ses commentaires pour aujourd'hui. Elle rappelle toutefois qu'elle a été convoquée par le conciliateur. Depuis hier on étudie l'opportunité de retourner ou non à la table des négociations. Le président de la CTCUQ, M. Claude Larose, a déjà laissé entendre qu'advenant le rejet par les chauffeurs de l'offre finale, une reprise des négociations devrait se faire à partir de cette offre finale, c'est-à-dire qu'on discuterait d'aménagements de l'offre.

Toutefois, il ne faudrait pas écarter la possibilité que le président change cette position à la lumière de discussions ou d'indications qui pourraient être données.

Le comité patronal de négociations ainsi que le conseil d'administration de la CTCUQ sont à faire le point sur la situation.

### Cour...

fin de journée, le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Gil Rémillard, dit qu'il demandera aux juges de statuer dans le sens du jugement de la Cour suprême et qu'il n'entend plus donner suite aux procédures amorcées en 1983.

Le fait que les lois 70 et 105 sont jugées inconstitutionnelles ne permettra cependant pas aux salariés de retrouver les conditions de travail qui prévalaient avant 1982. Quelques mois après l'adoption des lois 70 et 105, le gouvernement avait pris soin d'adopter une loi « remédiate » pour rendre les conventions collectives décrétées en 1982 valides. Il avait alors traduit les documents sessionnels. « Une zone grise demeure toutefois », souligne M. Giroux. Entre janvier et juin 1983, les lois n'étaient pas valides, puisque les décrets n'étaient pas traduits. »

Le président de la CSN, M. Gérard Larose, estime par ailleurs que le récent jugement augure bien pour la contestation de la loi 160 assurant le maintien des services essentiels dans le réseau de la santé et des services sociaux. Cette loi, que les salariés ont défiée en septembre dernier, prévoit l'arrêt de la perception à la source des cotisations syndicales, des réductions de salaire et la perte d'une année d'ancienneté par jour de grève.

M. Larose soutient que la loi 160 pourrait être jugée inconstitutionnelle parce que le décret relatif à la perte d'ancienneté n'a pas été traduit en anglais. Cet argument a toutefois été rejeté récemment par le juge Jacques Dufour, de la cour supérieure de Chicoutimi.

La directrice du cabinet du ministre de la Justice, Mme Suzanne Lévesque, le rappelle. Elle maintient que le jugement d'hier de la Cour suprême n'a aucun impact sur la loi 160.

Elle admet toutefois que la dernière décision de la Cour suprême et celle de la cour d'appel sur la fusion des villes de Rouyn et de Noranda, pourraient modifier l'avis d'un juge qui aurait à se prononcer de nouveau sur la loi 160.

Ce jour approche. Le 5 mars, la CSN, la CEQ et la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec demanderont au juge Gold, de la cour supérieure, présence sur le rôle de leur action en nullité de la loi 160. Le 14 mars, les trois organisations en appelleront de la décision du juge Dufour, de la cour supérieure de Chicoutimi.

### Usine...

entreprise de Charny spécialisée dans l'équarrissage. Autrement dit, si l'usine d'Alex Couture est démantelée dans une autre municipalité à cause des odeurs intolérables qui en émanent, le coût total du projet sera d'environ 30 millions \$.

Le ministère de l'Environnement du Québec finance habituellement jusqu'à 95 % des travaux qu'impliquent la construction et l'aménagement d'une usine de traitement. Les villes impliquées paient le reste, au prorata des eaux usées à traiter.

La ville de Saint-Nicolas a déjà réservé au-delà de 500 000 pieds carrés de terrain, au nord du boulevard du Pont. La directrice générale de la ville, Mme Maybel Drouin-Roy, a mentionné que l'usine doit être en service dans trois ans (1993). Il s'agit de l'échéancier maximal fixé par le ministère de l'Environnement du Québec. Lundi prochain, le projet doit être étudié dans son ensemble par le conseil de ville à l'occasion d'un comité plénier. Les autres conseils de ville doivent faire de même.

Le gérant du projet, l'ingénieur Jacques Dionne, de la firme Polygesco, a indiqué pour sa part qu'un rayon de protection de 150 mètres a été prévu autour de l'usine, pour empêcher toute construction à proximité.

L'ingénieur responsable du projet, André Simoneau, de la firme de consultants BPR, a précisé de son côté que l'usine sera couverte là où des odeurs sont susceptibles de s'échapper. Il insiste sur le fait qu'aucune odeur nauséabonde ne sera sentie dans ce secteur, compte tenu des vents dominants ouest-est.

L'usine projetée devrait être capable de traiter les eaux usées de ces quatre municipalités de la Rive-Sud pour au moins 10 ans, sans avoir à subir d'agrandissement ou de modifications, assure M. Simoneau.

6/49  
10-16-32-35-36-42  
(complémentaire)  
15

LA QUOTIDIENNE  
tirage du 28-02-90  
4-3-0  
3-1-4-5

légère laine-velours, col châle enveloppant

LE MANTEAU  
KIMONO



kimono: plus qu'une forme, une attitude... derrière le mouvement, la belle simplicité du geste qui drape avec souplesse les lignes descendantes de l'épaule et du long col châle... fente médiane... un manteau juste assez léger, juste assez enveloppant en velours de laine moelleux, banane, citron-lime ou iris. 6 à 12... 395.00

contemporaine\*

la maison



**simons**

TROIS MAGASINS, LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE ET VIEUX QUÉBEC

## Entente entre Sainte-Foy et ses policiers

Une entente de principe est intervenue autour de minuit dans la nuit de mardi à hier entre la ville de Sainte-Foy et le syndicat de ses policiers.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

C'est ce que nous a déclaré la mairesse, Mme Andrée P. Boucher, hier en même temps qu'elle confirmait ce que LE SOLEIL publiait le 19 février, l'engagement de M. Pierre Leclair comme directeur adjoint aux opérations policières.

M. Leclair entrera en fonction autour du 15 mai. Il est âgé de 48 ans, et directeur du service des relations publiques à la police de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) depuis un an. Il a une expérience de 26 ans dans la police.

M. Leclair c'est aussi le policier qui, en décembre dernier, lors de la tuerie à l'École polytechnique de Montréal, découvrait avec horreur, sa fille de 23 ans, Maryse, parmi les victimes.

Un comité de sélection est aussi en train de chercher la meilleure personne pour occuper un poste de directeur adjoint, responsable de la division de la prévention des incendies.

En ce qui concerne l'entente avec le syndicat des policiers et la ville, elle sera soumise à une assemblée générale des membres qui ne devrait pas avoir lieu avant les 26 ou 27 mars.

Parmi les grandes lignes de l'entente, celle-ci accorde la parité avec Québec au niveau des salaires, les patrouilleurs ne seraient qu'un par véhicule jusqu'à minuit tandis que l'équipe de nuit continuerait à patrouiller à deux. Enfin il y aurait des enquêteurs et le jour et le soir.

## 18 navires sont prisonniers des glaces dans le golfe

HALIFAX (PC) — Dix-huit navires sont prisonniers des glaces dans le golfe du Saint-Laurent, la pire situation depuis au moins dix ans, affirment les responsables de la Garde côtière canadienne.

L'hiver hâtif combiné à des températures extrêmement basses et des vents forts de l'est a créé un véritable mur de glace quasi infranchissable, a expliqué Andy Maillet, porte-parole de la Garde côtière.

Le mur de glace s'étend en une ligne droite du détroit de Belle-Isle à la péninsule gaspésienne, en passant par l'île d'Anticosti. Il borde également les côtes de Terre-Neuve et du Cap Breton, en Nouvelle-Écosse.

Certains navires sont prisonniers depuis cinq jours. Six brise-glaces tentent de les libérer et de les escorter dans des eaux où les glaces sont navigables.

La Garde côtière affirme qu'aucun des 18 navires, des pétroliers, cargos et porte-conteneurs, n'est en danger. Toutefois, certains commencent à épuiser leurs réserves de carburant et d'eau.

## Centre de ski en Gaspésie : l'intérêt de Malenfant est refroidi

CARLETON (PC) — L'homme d'affaires Raymond Malenfant semble beaucoup moins intéressé qu'il ne l'était à aménager un centre de ski sur une des montagnes bordant la baie des Chaleurs, en Gaspésie.

Un proche de M. Malenfant a indiqué que l'homme d'affaires a été refroidi par la guerre de clochers que se livrent les municipalités de Carleton et de New Richmond qui, toutes deux, réclament ce centre de ski.

À la suite du Sommet économique de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, en 1988, les deux municipalités avaient accepté de respecter les recommandations d'une firme d'experts. Les promoteurs de New Richmond ont cependant décidé de réclamer à nouveau le centre de ski après que l'évaluation des experts eut favorisé Carleton.

## Lévis-Lauzon

# Oscar Mercure sera candidat à la mairie

LÉVIS-LAUZON — Le président de l'Assurance-vie Desjardins (AVD), M. Oscar Mercure, sera candidat à la mairie de Lévis-Lauzon lors de l'élection du 4 novembre prochain.

par GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Les rumeurs sur l'éventuelle venue de M. Mercure sur la scène électorale municipale circulaient déjà depuis un certain temps. Sa présence assidue aux assemblées du conseil de la nouvelle ville intriguait les observateurs.

Hier, au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, M. Mercure a confirmé son intérêt pour le poste de maire de la ville de 32 000 habitants qui négocie actuellement avec sa voisine, Saint-David (8000 habitants), pour un regroupement d'ici le déclenchement de l'élection de novembre prochain.

En fait, la décision de M. Mercure est prise depuis quelques mois.

À neuf mois du scrutin, il est étonnant d'apprendre que son organisation n'a pas l'ambition. L'organisateur en chef (Jean-Pierre Corriveau) et l'agent offi-

ciel sont désignés. Un parti politique a été formé, ses règlements sont prêts, son nom est choisi, de même que le slogan de la campagne électorale. M. Mercure annonce que des candidats sont déjà recrutés dans sept des dix districts électoraux. Des contacts sont entamés avec d'éventuels candidats davidois advenant que la fusion se réalise avec l'élection.

Pour des raisons stratégiques, M. Oscar Mercure préfère attendre au mois de mai avant de rendre publics les noms de ses candidats ainsi que sa plate-forme électorale.

« Dans mon équipe, il y aura un amalgame de candidats : des jeunes, des femmes, des nouveaux venus sur la scène publique ainsi que des conseillers sortants », révèle-t-il en précisant que l'avenir du chantier naval MIL-Davie, l'aménagement du littoral fluvial, l'implantation d'une composante de l'Université du Québec et la

création de la Maison Desjardins de la culture surgissent déjà parmi ses priorités d'action.

Il promet une gestion municipale transparente. Il refuse d'imposer une ligne de parti à sa formation et il se fera le promoteur d'une pensée globale et non pas assujettie à des préoccupations de clocher.

M. Mercure prévoit que le prochain exercice électoral attirera beaucoup de candidats. « Ne soyez pas surpris de voir trois à quatre candidats pour chacun des postes de conseiller », prédit-il en signalant que le défi d'une nouvelle ville est fascinant.

Quant à la mairie, il s'attend à affronter un ancien conseiller municipal, M. Maurice Ampleman, et l'actuel maire suppléant, M. Jean-Marc Lessard. Ce dernier n'a pas encore fait connaître publiquement ses intentions.

### Retraite

Le président de l'AVD confie



Le président de l'Assurance-vie Desjardins, M. Oscar Mercure, veut relever le défi de la mairie à Lévis-Lauzon.

raux. Il a toujours poliment fermé la porte. « J'ai toujours cru que j'exerçais un pouvoir plus grand que celui d'un ministre ici à la présidence de l'AVD ».

Si l'aventure politique séduit aujourd'hui l'homme de 64 ans, c'est qu'il dira adieu à l'AVD, le 1er septembre, après 41 ans de loyaux services. Non pas qu'il recherche le bien-être matériel d'une retraite douillette à l'hôtel de ville de Lévis-Lauzon, mais il veut plutôt mettre à profit son expérience, ses connaissances et toute sa disponibilité au service d'une communauté qu'il habite depuis 1935.

Le tout premier assuré de l'AVD dit qu'il quittera la compagnie et ses 800 employés avec le sentiment du devoir accompli puisque l'AVD vit une croissance exceptionnelle. Il souligne qu'à son arrivée à la présidence en 1972, l'actif était de 72 millions \$. Il atteint aujourd'hui 1,6 milliard \$. Au cours de la même période, la valeur des engagements de la compagnie en vertu des contrats d'assurances a augmenté de 3 à 33 milliards \$.

qu'il a été approché à plusieurs reprises par des organisateurs politiques provinciaux et fédé-

## Inculpé pour trafic de drogue Roch Roy, «bookmaker», chômeur et assisté

« Par humilité », Roch Roy se qualifie de chômeur. Par humilité car, en fait, il travaille. Son occupation de « bookmaker » dans le domaine du hockey lui rapporte de 2000 à 2500 \$ par semaine. À cela, il faut ajouter les 517 \$ que lui envoie chaque mois l'Aide sociale... à l'adresse de sa soeur.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Arrêté la fin de semaine dernière et soupçonné d'être à la tête d'un important réseau de trafic de stupéfiants, l'individu de 45 ans devra rester derrière les barreaux puisque le juge Pierre Verdon lui a refusé hier toute remise en liberté provisoire. La communication de la preuve dans son cas aura lieu le 20 mars.

Trois de ses présumés complices, Alain Beaulieu, âgé de 39 ans, Conrad Linteau, âgé de 39 ans, et Richard Molloy, âgé de 39 ans, subiront leur enquête sur cautionnement à cette même date. Ce matin, Richard Deschênes, âgé de 38 ans, subira la sienne alors que le 15 mars, ce sera le tour de Christian Duchaine, âgé de 30 ans.

D'après le témoignage qu'il a rendu hier, Roch Roy vit à Charlesbourg avec sa concubine, l'enfant de celle-ci et le sien. Depuis sa remise en liberté, ordonnée en janvier 1989 par le juge en chef de la cour d'appel, il s'est lancé dans le « bookmaking ».

### Feuille de route

Le procureur de la Couronne, Me Louis Dionne, lui a rappelé sa longue feuille de route débutant en 1963. Celle-ci devait culminer en 1983 par un verdict de culpabilité à une accusation de meurtre survenu en 1974.

Après que la cour d'appel eut ordonné un nouveau procès, il a encore été reconnu coupable en 1987. Mais en juin dernier, le verdict était de nouveau cassé et aucun autre procès n'était ordonné. Depuis sa libération, Roy s'est toujours conformé à l'obligation de se rapporter une fois par semaine à la Sûreté du Québec.

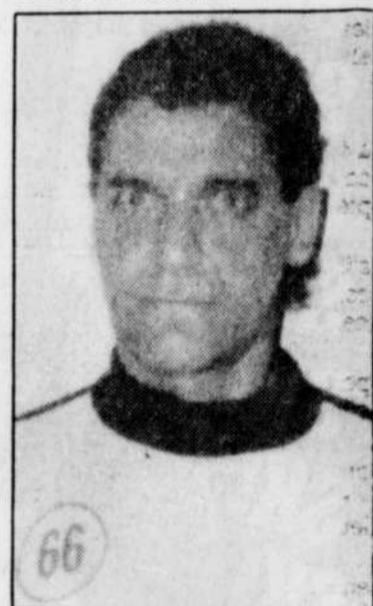
L'enquêteur Claude Rousseau, de la SQ, a ensuite témoigné en relatant le déroulement du travail policier dans ce dossier. Celui-ci a débuté en janvier 1989 lorsque la sûreté municipale de Beauport a fait appel à la SQ.

Entre janvier et septembre, des recherches, des filatures et des photos ont amené les enquêteurs à prendre une certaine brasserie comme cible. Un des membres du réseau, Christian Duchaine, y aurait eu le contrôle de la vente de stupéfiants.

### Agent double

Un agent double de la SQ y établit un premier contact en faisant l'achat de 3,5 grammes de cocaïne au coût de 175 \$. Une autre transaction de sept grammes a suivi puis, le 3 no-

vembre, le vendeur a dû consulter Roch Roy avant d'accepter de vendre sept autres grammes. Environ une semaine plus tard, l'agent double commande une once et Duchaine se serait rendu chez Roy avant de livrer la drogue au prix de 1200 \$. Le 10 janvier, l'agent double manifeste cette fois l'intention d'en acheter un kilo. Le prix en serait de 30 000 \$.



Roch Roy n'a pu obtenir de libération conditionnelle.

Le 2 février, Duchaine fait l'objet d'une filature lorsqu'il se rend chez Roch Roy. Une caméra est aussi installée dans le corridor de l'immeuble qu'habite Roy.

Par l'écoute électronique, on apprend qu'Alain Beaulieu, de Val-Bélair, serait le principal lieutenant de Roy. C'est lui qui aurait fait la coupe de la drogue et sa livraison.

Il aurait fait la distribution aux serveurs des cabarets du centre-ville, au gramme ou au quart de gramme. Quant à Linteau, il aurait fourni le chalet de la rue Jobin dans le quartier Neufchâtel, où la préparation de la cocaïne se faisait.

### Arrestations

Vendredi dernier, les policiers avaient acquis la conviction qu'une importante transaction se préparait. Ils investissent le chalet et arrêtent d'abord Linteau et Molloy qui seraient en train de faire la coupe de la drogue, un fusil de calibre .12 chargé à leurs côtés.

Au sous-sol, ils trouvent Deschênes et Beaulieu présumément en train de préparer du mélange sur un miroir de deux pieds sur deux. Une balance électronique, une presse et des sacs sont saisis en même temps que les 2391 grammes de cocaïne valant 1,1 million \$ sur le marché noir. Prix d'achat pour les trafiquants : 60 000 \$.



Plus de peur que de mal heureusement ! « Ça pique un peu », admettait hier Josée Poirier, 23 ans, employée à la cafétéria du cégep François-Xavier-Garneau, qui a dû se faire vacciner, comme l'ensemble des élèves et les quelques jeunes employés de l'établissement scolaire.

## L'opération vaccination contre la rougeole bat son plein

La vaccination contre la rougeole des 4000 élèves du cégep François-Xavier-Garneau de Québec et des 579 de l'école secondaire Sainte-Anne à La Pocatière, des mesures d'une ampleur sans précédent dans la région de Québec, allait bon train hier.

par MARIE CAOQUETTE  
LE SOLEIL

L'opération de trois jours au cégep Garneau, qui sera menée tous les jours de 8 h 30 à 17 h 30, débutait hier dans un ordre parfait grâce à une collaboration étroite entre le cégep, le département de santé communautaire, le CLSC et les élèves; la vaccination se termine par ailleurs aujourd'hui à l'école secondaire privée Sainte-Anne à La Pocatière où deux infirmières du DSC de Montmagny auront « joué de la seringue » pendant quatre jours.

Selon le Dr Bernard Duval, du département de santé communautaire du CHUL, ces opérations massives de vaccination s'expliquent parce que les services de santé ont décidé d'être « plus agressifs » cette année face à la rougeole à cause de la piètre performance, lors de l'épidémie de 1989, des vaccins donnés entre 1956 et 1980.

« On se croyait à l'abri d'une épidémie de rougeole à Québec parce que 95 % de la population était vaccinée. Or, il y a eu 1670 cas, l'hiver dernier. On s'est aperçu que le taux d'efficacité du vaccin contre la rougeole, pour les enfants âgés entre 10 et 19 ans, n'est que d'environ 60 % alors qu'il est de 90 % pour ceux de cinq à neuf ans ! »

Soucieux de leur santé, on pouvait observer hier matin, au cégep Garneau, que les élèves se prétaient de bonne grâce à cette campagne de prévention après avoir été informés des complications possibles de cette maladie extrêmement contagieuse. Rares étaient ceux qui avaient déjà coté des rougeoleux; Jean-François Côté, âgé de 18 ans, un élève en sciences administratives résidant à Beauport, était l'un de ceux qui pouvaient dire à quel point la rougeole peut frapper durement les adolescents. Il se rappelait à quel point un cousin de 17 ans avait été amoché pendant deux semaines de rougeole.

Selon l'infirmière Lise Vermette, la rougeole cause le même inconfort qu'une grosse grippe: fièvre, mal de gorge, pharyngite, nez et yeux qui coulent. Au bout de trois ou quatre jours, les rougeurs apparaissent. Le malade est contagieux cinq jours avant et après l'apparition de ces rougeurs. Le virus se propage par les éternuements et l'on soupçonne, dit-elle, aussi que les gouttelettes de salive en suspension dans l'air puissent jouer un rôle dans la transmission de la maladie.

Josée Poirier, 23 ans, employée au service alimentaire de l'institution, s'est présentée elle aussi à la vaccination comme toutes les personnes nées après 1956 qui fréquentent ou

travaillent au cégep. « Les filles (de la cafétéria) étaient sur les nerfs ce matin; elles n'aiment pas les piqûres », disait-elle pendant qu'elle se reposait, comme suggéré, pendant dix minutes après l'injection.

Selon Mme Rollande Veilleux-Gervais, coordonnatrice de l'opération vaccination, l'objectif est de rejoindre 80 % de la population du cégep pour que cette campagne puisse être déclarée efficace. Elle n'avait eu connaissance d'aucun refus pour motif idéologique ou religieux, hier matin.

Selon le Dr Duval, rares sont les contre-indications médicales à la vaccination contre la rougeole. Il en énumérait quelques-unes dont la grossesse (qui devrait même être évitée pendant les trois mois suivant la vaccination) ou une forte allergie aux oeufs ou au poulet.

Plusieurs soulignent l'esprit de collaboration assez particulier qui a permis la mise sur pied en un temps record, environ 48 heures, d'une opération d'une telle envergure. Un médecin du DSC-CHUL sera présent pendant toute la durée de l'opération, les 25 infirmières proviennent du CLSC de Sillery-Sainte-Foy tandis que plusieurs services du cégep ont collaboré à divers niveaux: aménagement de locaux temporaires de vaccination, libération de périodes de cours pour l'information aux élèves et préparation, en une nuit, des listes informatiques des élèves du cégep.



Québec, Le Soleil, jeudi 1er mars 1990

## École navale à Québec

## La Défense écarte l'idée d'emménager dans l'édifice Gauvreau et Beaudry

Bien que situé dans le Vieux-Port, l'édifice Gauvreau et Beaudry n'intéresse pas la Défense nationale pour l'implantation de son école navale et elle cherchera ailleurs, à Montréal ou dans le Bas-Saint-Laurent, si la Pointe-à-Carcy lui échappe.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

En faisant l'acquisition de l'édifice Gauvreau et Beaudry, au coût de 2,2 millions \$ du gouvernement fédéral, en novembre 1987, le promoteur Laurent Gagnon avait parlé d'investir 12 millions \$ pour la construction de logements, de bureaux et de petits commerces dans cet immeuble de six étages, d'une superficie de 195 500 pieds carrés, construit en 1924 et situé au coin des rues Saint-André et Dalhousie.

Cependant, M. Claude Pellicelli, le conseiller financier de M. Gagnon, a confié au SOLEIL qu'il n'y avait pas de plans plus précis.

Pour diverses raisons, dont une demande insuffisante, le promoteur a décidé d'attendre un moment plus propice pour investir. L'édifice est vide, affirme M. Pellicelli, mais « l'achat est un bon placement et l'édifice prend de la valeur ».

Du côté de la Défense nationale, le propriétaire n'a eu aucun contact.

Le commandant Yvon Plante, un officier de la marine chargé de réaliser le projet « Présence navale dans la province de Québec », soit une école pour la réserve navale, craint certains problèmes en raison de l'âge de cet édifice dont l'aménagement, selon lui, atteindrait un prix exorbitant.

Il a expliqué au SOLEIL, hier,

que la Défense nationale était venue d'abord à Québec pour voir la bassin Brown, situé à l'ouest de la gare maritime Champlain. L'emplacement fut mis de côté parce que les eaux sont vaseuses, instables et peu profondes, sans compter le coût élevé des travaux de construction.

Par ailleurs, la ville de Québec, appuyée en cela par la Coalition pour la sauvegarde du Vieux-Port voudrait plutôt démolir les hangars construits sur la Pointe-à-Carcy pour en faire un parc public.

Si le Vieux-Port lui est fermé,

le ministère de la Défense regardera ailleurs dans la région de Québec ou à Montréal où la proximité de l'aéroport est un atout majeur pour le transport des membres de la réserve, les deux tiers anglophones, provenant d'un peu partout au Canada.

Cette force de la réserve est constituée de 23 unités, bientôt 24, réparties un peu partout dans les provinces canadiennes. Au Québec, on en retrouve dans les villes de Québec, Chicoutimi, Trois-Rivières, Montréal, Sept-Îles et Rimouski.

## ■ Demeure incendiée

SAINT-AUGUSTIN — Une maison, propriété de l'université Laval, a été la proie des flammes vers 21 h, mardi, dans le chemin de la Butte, à Saint-Augustin, près de la ferme expérimentale. Les dommages sont évalués à environ 10 000 \$. La demeure était inhabitée depuis un an. Les enquêteurs n'écartent pas la thèse d'une main criminelle.

## ■ Grossière indécence

SAINTE-MADELEINE — Les policiers de la SQ, escouade des moeurs de Saint-Jean, et les policiers du poste de Saint-Hyacinthe ont arrêté hier 14 personnes qui s'étaient livrées à des actes de grossière indécence dans une halte routière de l'autoroute Jean-Lesage, à Sainte-Madeleine. Les gestes ont été posés les 26 et 27 février. Les personnes arrêtées se livraient à des relations sexuelles dans les toilettes de la halte routière. Dix-sept accusations d'actions indécentes seront portées lorsque les gens impliqués comparaitront au palais de justice de Saint-Hyacinthe, le 23 avril.

## ■ BPC dans la rivière Manicouagan

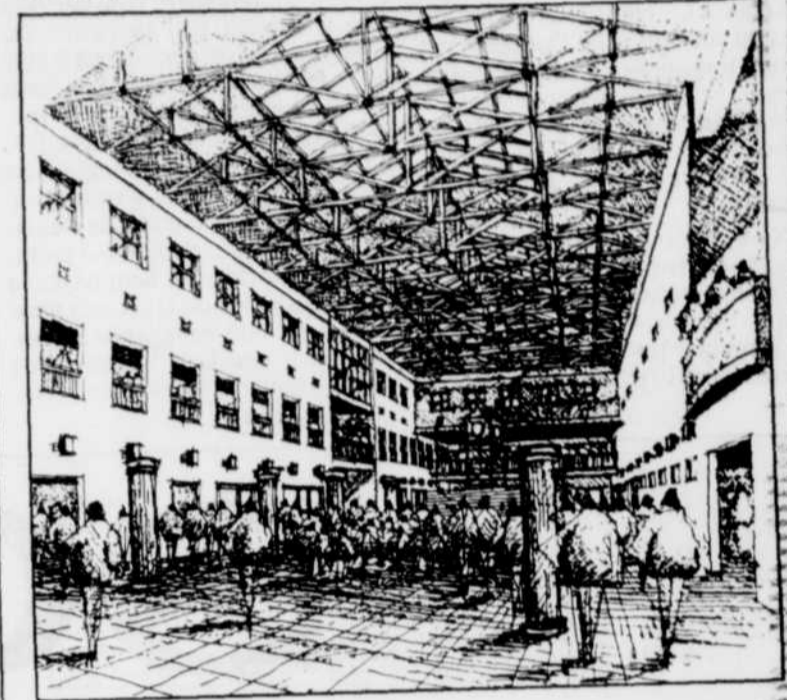
BAIE-COMEAU (PC) — Les autorités municipales de Baie-Comeau demandent au ministère de l'Environnement du Québec d'effectuer des analyses sur la qualité de l'eau de la rivière Manicouagan, qui se jette dans le Saint-Laurent à la hauteur de cette ville riveraine. Les élus de Baie-Comeau ont pris cette décision à la suite des déclarations du syndicat des métiers d'Hydro-Québec voulant que la société d'Etat déverserait d'importantes quantités d'huiles contaminées aux BPC (biphényles polychlorés) dans la rivière. Les plus récentes données du ministère de l'Environnement n'indiquent aucune trace de BPC dans la rivière Manicouagan.



Pierre  
**CHAMPAGNE**

## Limoilou à Charlesbourg

Tout le monde sait, depuis déjà un bon bout de temps, que le cégep de Limoilou construira un campus à Charlesbourg; plusieurs savent aussi que ce nouveau campus, qui sera édifié par Construction canadienne, coûtera un minimum de 16 084 000 \$; certains d'entre vous ont aussi lu que ce pavillon, dont la superficie atteindra 210 000 pieds carrés, devra être terminé pour le début de septembre 1991. Sauf que rares sont ceux qui ont pu voir les plans de ce campus, de quoi il aura l'air ce campus. C'est la raison pour laquelle je vous présente cette photographie qui illustre bien le pavillon.



N'est-ce pas qu'il a de l'allure, de la classe, ce campus. On dirait un hôtel ou un centre commercial. Hormis les locaux de classe, l'établissement comprendra une cafétéria et le service alimentaire inhérent, un auditorium de 400 places, un atrium, illustré ci-dessus, une bibliothèque et des laboratoires. Il sera érigé au coin de la 3e Avenue et de la 75e Rue Est.

Le monde change avec les années. Les prisons ressemblent à des écoles; les écoles ressemblent à des hôtels; les hôtels ressemblent à des palais... et les palais sont en ruine.

## 30 075 \$ à Formoel

Formoel a tenu, vendredi dernier, sa première vente aux enchères d'oeuvres d'art. Les organisateurs envisageaient des profits de l'ordre de 20 000 \$; ils ont récolté 30 075 \$.

Ce succès est attribuable, selon la responsable du comité organisateur, Yolande Dubé, à la qualité des oeuvres mises aux enchères, mais surtout à la générosité des collectionneurs, des artistes et des supporters de Formoel qui ont fait monter, à quelques reprises, les enchères au-delà de la valeur de ces oeuvres sur le marché.

Signalons d'autre part le rôle exceptionnel exercé par la commissaire-priseur, Sylvette Guillemard, une étudiante en droit qui a rappelé à quelques occasions, aux 200 personnes qui assistaient à cet événement, qu'elles devaient être plus généreuses que dans une vente aux enchères normale puisque l'unique objectif de cette activité était de recueillir des fonds pour la recherche sur les maladies de l'oeil.

## Le respect des autres

Les parents du conseil de degré IV du collège Saint-Charles-Garnier ont convenu d'organiser un concours de dessins et de rédaction ayant pour thème le respect des valeurs et des croyances des autres.

Deux jurys choisiront les gagnants et j'ai appris que mon collègue Yves Bernier avait accepté de siéger sur le jury rédaction, avec un parent, un professeur en lettres et un étudiant universitaire. Le premier prix sera de 100 \$ dans chacune des catégories.

Yves signait, jusqu'à tout récemment, une chronique qui portait son nom dans notre journal. De fait, je lui ai succédé au début de l'année, et plusieurs s'informent de ce qu'il devient. Sachez donc, chers lecteurs, que mon distingué collègue travaille maintenant au pupitre, à sa demande. C'est lui qui, bien souvent, révisé, corrige et met en page la chronique que vous lisez présentement. Il se dit heureux du choix qu'il a fait. Les horaires sont plus réguliers, les sorties moins nombreuses et la carrière continue de bien aller quoique, à l'occasion, il puisse s'ennuyer un peu de la vie mondaine et trépidante qu'il a menée pendant plusieurs années.

Pour revenir au concours de dessins et de rédaction, les élèves doivent savoir que le dépôt des oeuvres doit être fait avant le 21 mars, 16 h.

## Le prix des vins

Il y en a qui sont raisonnables, et il y en a d'autres qui exagèrent. Je parle des aubergistes, des restaurateurs... et du prix de leurs vins.

Dans les Hôtels des Gouverneurs par exemple, la politique est invariable; le prix des demi-bouteilles est majoré de 5 \$; le prix des bouteilles de vin est augmenté de 8 \$ et le prix des bouteilles de champagne de 15 \$. Ainsi, tout le monde sait à quoi s'en tenir. La bouteille de vin qui coûte 20 ou 30 \$ à la SAQ coûtera 28 ou 38 \$ dans les Hôtels des Gouverneurs.

Par contre, d'autres aubergistes exagèrent carrément. Il en est un que je ne nommerai pas, mais il se reconnaîtra sûrement. Il demande, pour son vin le moins cher, plus de 23 \$. C'est une bouteille de Le Premia, un vin roumain qui ne coûte que 6,75 \$ dans les magasins de la SAQ. Quatre fois le prix. Il faut le faire. Il faut en avoir du culot. Et pour être bien sûr qu'il se reconnaisse, ajoutons qu'il s'agit d'un aubergiste bien connu de Saint-Ferréol-Neiges. Je lui donne une chance aujourd'hui. Il n'est jamais trop tard, cher ami, pour rendre une carte des vins plus acceptable. Je veux bien croire que l'auberge est récente et qu'il faut la rentabiliser... mais quand même.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique, de 9 h à 12 h, du lundi au jeudi, au numéro 647-3394.

W.E. BÉGIN



BOUCHERIE

CHARCUTERIE

## TRANCHEZ LA QUESTION!

T-BONE STEAK 6<sup>48</sup>\$ lb  
CLUB STEAK sans os 9<sup>75</sup>\$ lb

À notre poissonnerie de la rue St-Jean  
DÉGUSTATION DE TROIS DÉLICIEUSES MOUSSES:  
SAUMON - CREVETTES - HOMARD

500, rue Saint-Jean 524-5271  
520, de la Salle et 535, de la Reine 529-1331  
3261, Chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 651-5922

LA  
CLINIQUE  
TARDIF ENR.  
400, boul. Jean-Lesage,  
bureau 100  
Tél.: 529-8721

DR BERNARD BERTHIAUME  
DR JEAN DESLANDES  
DR MARTIN GISSON  
DR PAUL LAMBERT

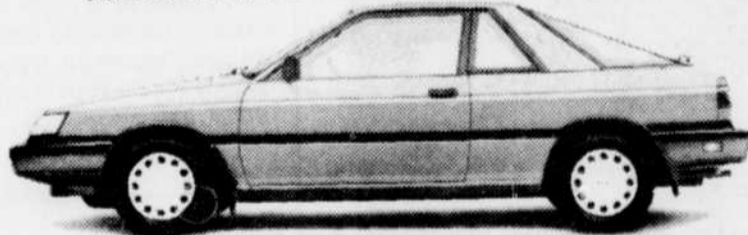
Optométristes

- Examens de la vue
- Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

# Les coffres-forts de Nissan



Sentra DLX 4-portes 1990, gagnante du trophée CAA 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Sentra coupe XE 1990, gagnante du trophée CAA 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Costaud Sport 4x4 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Costaud King Cab DLX 1990  
Remboursement de 1 000 \$ ou financement génial\*



Pour une période limitée, toutes les Sentra et tous les camions Costaud de Nissan vous donnent quelque chose de plus. De l'argent. En quel honneur? C'est pour célébrer notre 25<sup>e</sup> anniversaire.

Mille dollars en argent comptant. Mille dollars, instantanément! Que vous pouvez ajouter à votre versement initial... ou que vous pouvez garder, tout simplement.

Et le plus fort, c'est que Nissan vous offre le choix: soit 1 000 \$ de remboursement, soit des offres de financement absolument géniales... jusqu'à 60 mois! Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat.

D'une façon ou de l'autre, vous épargnez. Et en achetant une Sentra ou un Costaud, vous avez tout à gagner! Prenez la Sentra, par exemple. Tout le monde sait depuis longtemps que c'est l'une des voitures les plus fiables sur le marché. En voici la preuve: la Sentra vient de remporter le célèbre trophée pyramidal 1990 de l'Association canadienne des automobilistes (CAA), symbole de fiabilité et emblème de la satisfaction générale des consommateurs.

Quant au Costaud, il vous offre le moteur standard le plus puissant de sa catégorie: 2,4 litres, 134 chevaux et 58% de plus de puissance qu'un camion Mazda ou 30% de plus qu'un Toyota.

Ne perdez pas votre temps, passez vite chez votre concessionnaire Nissan.

Les célébrations 25<sup>e</sup> anniversaire

NISSAN

génial... et humain

\*La remise du fabricant et l'offre de financement incluent la contribution du concessionnaire et s'appliquent aux Sentra et camions Costaud en stock chez le concessionnaire. Ces offres ne peuvent être jumelées. Voyez votre concessionnaire participants pour tous les détails.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Lucien Bouchard prévoit un avenir sombre

# Québec décidera seul de son avenir après l'échec de Meech

Ceux qui voient des menaces et du chantage dans les récentes déclarations des libéraux québécois n'ont pas compris que « les Québécois commencent à se parler entre eux » de l'après-Meech. Si l'accord ne passe pas, les Gary Filmon et Clyde Wells ne pourront empêcher les Québécois « de prendre leur propre décision », a soutenu hier le ministre fédéral de l'Environnement Lucien Bouchard.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

De passage dans la région, hier, le ministre Bouchard a soutenu que la tentation souverainiste des libéraux provinciaux « reflète ce que les Québécois pensent ». « Ce n'est pas marginal par rapport au courant collectif au Québec », estime M. Bouchard.

Devant les militants conservateurs hier soir, M. Bouchard a soutenu qu'il se développe au Québec « un consensus qu'on n'a pas vu souvent ». Le Québec n'est plus « une société déchirée, craintive ». « On se retrouve autour d'une même longueur d'onde, et les divisions de partis sont en train de s'estomper », estime le ministre.

Comme son chef Brian Mulroney, le ministre et député du Lac-Saint-Jean refuse de voir du chantage dans les récentes déclarations du premier ministre Bourassa et le travail de réflexion

amorcé par le conseil général du PLQ.

C'est prendre acte de la réalité et « voir en perspective quelle sorte de décision collectivement les Québécois devront prendre au lendemain d'un échec du Lac Meech », explique M. Bouchard. Et l'on peut difficilement reprocher à un gouvernement élu de se préoccuper de ce genre de chose, conclut-il.

De retour d'un voyage dans l'Ouest, M. Bouchard constate que l'on y connaît mal la réalité du Québec et qu'on a tendance à voir dans les propos de M. Bourassa une forme de chantage. Une méconnaissance qui, explique-t-il, n'est peut-être pas étrangère au fait que « jusqu'ici, le terrain a été laissé libre à beaucoup de démagogie » et que certains « politiciens provinciaux se sont payés la traite sur le dos du Québec » dans cette « période de grande émotivité ». Lorsque la « poussière de l'émotivité sera retombée », les



Lucien Bouchard : « Ceux qui voient menaces et chantage n'ont pas compris que les Québécois commencent à se parler entre eux de l'après-Meech. »

gens vont comprendre que l'accord doit être ratifié, souhaite le ministre.

Le ministre Bouchard continue cependant de croire que l'accord du lac Meech n'est pas mort. Contrairement à ceux qui croient que « le mal est fait », M. Bouchard estime qu'une ratification de Meech

après un tel débat « va donner plus de poids, de signification profonde à l'accord ».

Le prochain caucus des conservateurs du Québec sur l'accord constitutionnel, au lac Meech le 13 mars, permettra aux députés de « faire le point » avant ces der-

niers mois cruciaux. Quant à la possibilité d'une ultime rencontre des premiers ministres pour sauver l'accord, le ministre Bourassa souligne que c'est M. Mulroney qui devra prendre cette décision. Il rappelle qu'il s'agit là d'un dossier majeur pour le pre-

mier ministre canadien et que celui-ci ne ménagera aucun effort pour le mener à bon port.

Quant à ceux qui mettent en doute la rentabilité du fédéralisme pour le Québec, M. Bouchard estime qu'il s'agit là d'une « analyse conjoncturelle ».

## Bourassa et Filmon doivent faire des concessions, pense Devine

REGINA — Le premier ministre de Saskatchewan, qui fut aussi le premier chef de gouvernement du Canada anglais à faire ratifier l'accord du lac Meech, pense maintenant que Robert Bourassa et son collègue conservateur du Manitoba, Gary Filmon, ne s'en sortiront pas sans concessions.

par MICHEL VASTEL  
Edimédia

En août 1986 à Edmonton, les dix premiers ministres provinciaux avaient accepté de régler la question du Québec d'abord et d'attendre une deuxième ronde pour discuter d'autres points comme la réforme du Sénat. « Le monde a changé depuis Edmonton, a expliqué Grant Devine hier au cours d'un entretien à son bureau de Regina. Le nouvel environnement

politique est tel que les gens doivent être prêts à faire des concessions (give and take). »

Le premier ministre de Saskatchewan a ajouté que la réponse de Bourassa au jugement de la Cour suprême (en décembre 1988) n'a rien arrangé. « D'autres événements intervenus au Canada anglais, précise-t-il, n'ont pas aidé la cause de l'accord du lac Meech non plus au Québec. La réalité est telle que chacun doit revenir à la table. Et la logique veut que pour

arriver à un arrangement qui exige l'unanimité, chacun doit céder un peu, tout en s'arrangeant pour en sortir la tête haute. »

Le premier ministre de Saskatchewan affirme ne pas être directement impliqué dans les tractations de coulisse qui se poursuivent actuellement entre ses collègues du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Manitoba d'une part, et le gouvernement fédéral et celui du Québec d'autre part. Il a quand même « évoqué divers scénarios » avec Clyde Wells et affirme que « le bon sens est en train de prévaloir au Manitoba ».

« Le mieux que je puisse faire actuellement, ajoute Devine, c'est de chercher comme les autres un terrain d'entente. » Mais il se dit parfois découragé par « les jeux politiques et les vieux trucs » auxquels certains de ses collègues, incluant MM. Bourassa, Filmon et Jean Chrétien, ont eu recours dernièrement. « Il y en a qui flirtent avec leur pays et tout ce qui le tient uni, et c'est dommage. Les gens jouent avec le feu », ajoute-t-il.

Grant Devine pense que le printemps va être particulièrement propice à un arrangement de dernière minute.

Il semble croire que les excès auxquels on s'est livré dans certaines municipalités, en Ontario mais aussi en Saskatchewan, dans son propre comité l'automne dernier, ont réveillé les gens. « En voyant des municipalités interdire le français, certains se sont demandé : à qui le tour ? les Hindous ? Les Ukrainiens ? Les Juifs ? Cela fait peur et les gens réalisent enfin que ce n'est pas ce qu'ils veulent. » Le moment est donc venu, selon Grant Devine, pour un sursaut de tolérance à travers le pays, dont le Québec devrait profiter.

Grant Devine affirmait hier que la garantie d'en arriver à un Sénat élu est celle qui préoccupe le plus Clyde Wells à Terre-Neuve. C'est aussi une question qui fait l'unanimité dans toutes les provinces à l'exception de l'Ontario et du Québec justement. Il semble bien que la formule d'amendement, requérant l'unanimité pour réformer le Sénat, et pour créer de nouvelles provinces, est au cœur des discussions actuelles.

Quant à la politique linguistique du Québec, le premier ministre de Saskatchewan a soupiré hier : « Si au moins Bourassa pouvait nous dire quand la loi 178 va être rappelée... »

Une chose est certaine, selon Grant Devine, les opinions publiques sont tellement surchauffées qu'il va falloir trouver de nouvelles « concessions » pour les rassurer. « Mais on a passé à travers la crise d'octobre », conclut-il en suggérant, sans trop se faire convainquant cependant, que tout finira par s'arranger.

# SONY



réglez le  
solde en  
**JUIN 90**  
SANS INTÉRÊT - AUCUNS FRAIS



**GRATIS**  
un meuble audio  
SU581 avec l'achat  
du système de son

## 899<sup>95</sup>

### Chaîne stéréo 210 watts avec télécommande

Cette formidable chaîne stéréo rendra accessible du bout du doigt, grâce à la télécommande, tout un univers sonore en mettant à profit un performant amplificateur d'une puissance totale de 210 watts avec correcteur graphique 5 bandes intégré, un syntonisateur à quartz avec préréglage possible de 30 stations, un lecteur double à cassette avec copie possible à grande vitesse, un tourne-disque semi-automatique à entraînement par courroie, deux enceintes acoustiques 3 voies à haut rendement d'une puissance de 200 watts et une paire d'écouteurs légers et confortables.

N.B. Les produits Sony ne sont pas disponibles à notre magasin de Sainte-Foy.

## DécoMeuble

LIVRAISON GRATUITE - SERVICE APRÈS-VENTE: 683-3471 ET 1-800-463-7215

\* CONDITIONS: sujet à l'approbation du service du crédit. Valable avec tout achat d'un minimum de 400\$. Requis à l'achat, un dépôt de 10% ainsi que le paiement de la taxe de vente si applicable. Effectuez le paiement entier du solde de votre achat le 5 juin 1990 ou effectuez votre premier versement le 5 juillet 1990.

**Vanier**

100, Chabot (près des Haies Fleurs de Lys) 683-9600

**Sainte-Foy**

2635, Hochelaga (Place de la Cité) 657-6902

**Charlesbourg**

8500, Henri-Bourassa 627-3073

**Beauport**

4175, boul. Sainte-Anne 667-7851



**Besoin d'un  
coup de main  
pour votre  
publicité?**

Pour vos prochaines annonces  
publiées dans Le Soleil, faites  
appel aux spécialistes de notre  
Service du marketing.

Consultez votre représentant!

**647-3435**

LE SOLEIL

L'impasse constitutionnelle est un boulet, affirme Mulroney

# Le Canada risque de traîner derrière le reste du monde

RIMOUSKI — Le Canada est en danger d'être laissé pour compte dans un monde en constant changement si on ne sort pas de l'impasse constitutionnelle le plus tôt possible, a déclaré hier à Rimouski le premier ministre Brian Mulroney.

par J.-CLAUDE RIVARD  
LE SOLEIL

« Le Canada a besoin du Québec

autant que le Québec a besoin du Canada pour aller avec confiance vers l'avenir », a-t-il ajouté devant un groupe de 400 à 500 représen-

tants des milieux socio-économiques du Bas-Saint-Laurent et d'une partie de la Gaspésie, rassemblés, pour la circonstance par la Chambre de commerce de Rimouski.

En fait, c'est un appel au sens de la solidarité nationale qu'a lancé le premier ministre en citant le célèbre passage « Heureux les

hommes et les peuples réconciliés » de Félix-Antoine Savard. « Je demande aux Québécois et aux Canadiens de regarder au fond de leur cœur. Ils y verront le même pays magnifique que nous voulons tous laisser à nos enfants ».

Il a proposé un retour aux sources et aux valeurs fondamen-

tales; autrement, estime-t-il, le pays est voué à la médiocrité.

« Pour le gouvernement fédéral que j'ai l'honneur de diriger, cela veut dire lever la double hypothèque d'une dette absolument écrasante et d'une constitution incomplète », a-t-il dit.

Il a déclaré que le pays doit cesser de s'empêtrer dans le bourbier des malentendus constitutionnels. Il n'en a pas les moyens.

« Pendant que le monde vit un printemps d'espoir, quand Nelson Mandela est enfin libre, pendant qu'on abat le mur de Berlin et qu'on renverse les tyrannies, qu'on forge de nouvelles démocraties, le Canada, lui, essaie toujours de se sortir des ornières des malentendus constitutionnels ».

**Chrétien et Martin pointés**

Il en a profité pour lancer quel-

ques flèches aux candidats à la chefferie libérale Jean Chrétien et Paul Martin qui ont visité la région ces derniers jours.

À Rivière-du-Loup, M. Chrétien a reproché aux conservateurs d'avoir éliminé l'ancien ministre de l'Expansion économique et du Développement régional. Le premier ministre a répliqué que M. Chrétien ignore sans doute la création subséquente de programmes et d'agences « plus souples » de développement régional. À Rimouski, M. Martin a accusé le gouvernement de dégarner les régions éloignées au profit de Toronto et de l'Ontario. Le premier ministre l'a personnellement défié de lui trouver un seul passage de ses discours, en chambre ou en public à Montréal, Ottawa ou Toronto, pour défendre les régions éloignées.

## Picotte évoque une association économique Québec-Ontario et Bacon suggère le silence

Tandis que la ministre Lise Bacon suggère le silence à ses collègues pour éviter que la confusion n'augmente dans la population quant à l'option constitutionnelle du PLQ, son collègue Yvon Picotte évoque sa « formule gagnante » : une association économique Québec-Ontario.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Mme Bacon et M. Picotte ont fait ces commentaires à quelques minutes d'intervalle, en arrivant à la séance hebdomadaire du conseil des ministres, hier matin.

« J'ai été discrète pour ma part, a déclaré Mme Bacon. Je ne commenterai pas ce qu'ont fait mes collègues mais ce n'est pas en ajoutant commentaire après commentaire qu'on va régler la situation, qu'on va enlever la confusion dans la population. Laissons faire le premier ministre, c'est son travail. »

Sur le fond, Mme Bacon se contente de rappeler que le PLQ a « toujours pris des positions pro-Québec à l'intérieur du Canada. Mais nous sommes là pour défendre le Québec. » Elle affirme ne pas craindre l'éclatement du parti.

**L'association Québec-Ontario**

Quant à lui, le ministre des Affaires municipales, M. Yvon Picotte, n'est pas capricieux quant à la façon de qualifier une éventuelle union économique entre le Québec et l'Ontario après l'échec de l'accord du lac Meech.

« Il y a un moyen de regarder une forme de fédéralisme, une forme d'association avec d'autres

provinces qui soit plus intéressante », dit-il.

M. Picotte plaide « que le Québec et l'Ontario peuvent très bien s'associer au point de vue économique. Si vous appelez cela de la souveraineté-association... Appelez cela comme vous voudrez, mais ils peuvent très bien faire en sorte de s'associer au point de vue économique, au départ du moins, en gardant nos spécificités. Moi, je pense que c'est une formule gagnante. »

Rappelant la bonne entente qui a régné entre Québec et Toronto ces dernières années, le ministre Picotte croit que « M. Peterson et M. Bourassa sont capables de faire encore ensemble de grandes choses. »

S'attaquant à ceux qui affirment que M. Bourassa bluffe en flirtant avec la souveraineté du Québec, M. Picotte soutient que le Québec « a fait tous les efforts voulus pour tâcher de garder le

Canada bien en vie ou de l'améliorer. S'ils prétendent que c'est un bluff, qu'ils continuent à jouer aux cartes de cette façon-là mais ils vont se retrouver pas de jeu de cartes tantôt. »

Selon lui, « c'est évident qu'il y a une transformation majeure qui est en train de se faire » et ce sont les « provinces pauvres » qui risquent d'y perdre.

L'Ontario et le Québec, c'est « une force économique hors de l'ordinaire aux frontières des États-Unis. Il n'y a pas de danger ni pour nous autres ni pour l'Ontario demain matin si le Canada se transforme. Du côté de l'Ouest, il n'y a pas de trop de problèmes non plus : c'est déjà un pays. Qu'est-ce qui va arriver des Maritimes demain matin ? »

**loto-québec** **Résultats**

---

**Banco** Tirage du 90/02/28

1	5	9	15	21
22	31	33	37	38
42	44	47	50	55
57	58	62	66	69

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirage

PROCHAIN TIRAGE: 90/03/02

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Ouverture d'un  
3e bureau**

## à Sainte-Foy

# BERGERON & ASS

### AUDIOPROTHÉSISTES

---

795, côte d'Abraham, Québec **529-9325**

2215, boul. Ste-Anne, Québec **661-3732**

1113, route de l'Église **650-3433**

---

**PROTHÈSES AUDITIVES  
RÉPARATIONS ET PILES**

ACHETONS

OR — ARGENT — MONNAIE — TIMBRES  
MÉDAILLES, LETTRES et CARTES POSTALES

MAISON DU 622-0975  
COLLECTEUR

2920, 1re Avenue

BUREAUX À LOUER  
À CHARLESBOURG

(1re Avenue, près boul.  
de la Capitale)

- Différentes grandeurs disponibles
- De 500 pi ca à 4000 pi ca
- Prix compétitifs
- Tout aménagé
- Grand stationnement gratuit

623-9878

## SPÉCIAL TÉLÉCOPIEUR

DE LA SEMAINE

2 295\$

ou 89\$95/mois

**SANYO**

SF-525

- Coupe-papier automatique
- Vitesse de transmission: 12 sec. mémoire à mémoire
- 24 numéros, une seule touche
- 100 numéros à composition abrégée
- Système d'alimentation automatique 30 pages

2094, 1re Avenue, Québec  
Stationnement chez Irving

VENTE SERVICE LOCATION

529-0829

A.D.A.

Bureautique

## MicroBec

**Ensemble spécial 386**

- Processeur 80386SX 16MHz
- SI-18.0
- 1024K RAM (1 meg) extensible jusqu'à 4MB
- Zero wait state
- Boîtier vertical (tower) deluxe
- BIOS AMI
- Horloge et calendrier permanents
- Pile rechargeable
- 8 fentes d'extension
- Contrôleur 16 bits pour 2 lecteurs et 2 disques
- Disque rigide 40MB 28ms IDE 1.1 avec cache
- Lecteur 5.25" 1.2MB/360k
- Lecteur 3.5" 1.44MB/720k
- Moniteur VGA 256 couleurs 14" Datatran
- Carte graphique VGA 16 bits 256k
- Souris Genius GM-6 à trois boutons
- Logiciel de dessin en couleurs
- Alimentation 200W
- Manuel de DOS 3.30 et 4.01 français
- Garantie 1 an sur les pièces et la main d'œuvre

2595 \$

L'imprimante Raven PR-9101: le compagnon idéal!

285 \$

Options disponibles

- Extension de mémoire à 2048k (2meg) .....199.00
- Moniteur VGA 1024x768 couleur .....200.00
- Modem interne 2400bps 100% compatible Hayes .....179.00
- Modem externe 2400bps 100% compatible Hayes .....249.00
- Tapis à souris .....9.95

MicroBec Inc., 1010, boul. des Capucins, Québec G1J 3R8, 529-6322

## COURS INTENSIFS D'ANGLAIS DANS LE VERMONT

Cours à longueur d'année.  
Divers niveaux de cours. Cinq heures de cours par jour.  
Dates d'inscription convenant à tous.  
Préparation pour l'université.

ST. MICHAEL'S COLLEGE offre des cours intensifs d'anglais depuis 1954, en milieu mixte, catholique et universitaire, dans un environnement sûr.  
Logement. Possibilité de pratiquer tous les sports d'hiver.

### GÉRANCE DE COMMERCE, SCIENCES, INFORMATIQUE

Nous offrons aussi des cours de troisième cycle dans les domaines suivants: gestion d'entreprises, sciences de l'éducation, enseignement de l'anglais langue seconde (TESL), psychologie clinique, etc.

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM  
ST. MICHAEL'S COLLEGE  
WINOOSKI, VERMONT 05404 USA

Meubles Design inc.

1000, BOUL. DES CAPUCINS (418) 525-4671

## ACHETEZ EN TOUTE SÉCURITÉ! EXIGEZ LA QUALITÉ

# EPSON

## LQ-850

"L'ERGONOMIQUE"

- 264 C.P.S., 24 aiguilles
- Entraînement du papier "Smartpark/Short Tear-Off"
- Panneau de sélection "Selectype"

Travail professionnel avec Word Perfect/Lotus  
Bureautique et comptabilité

3200, Quatre-Bourgeois,  
Sainte-Foy  
**651-1882**  
Sans frais: 1-800-463-5285

# Märzen Bier Fest

## DU 1<sup>er</sup> AU 16 MARS

Vaste choix de bières allemandes en fût et en bouteilles.  
Sélection de vins allemands.  
Schnapps.

REPAS TYPIQUES:

Weinkraut  
Neustadt rouladen  
Wecksnappspiess  
Etc...

PLAISIRS DOUBLES

Musique et ambiance  
bavaroise  
aux 4 à 7

Place de la Cité, Sainte-Foy.  
**657-1670**

## Revendications territoriales autochtones

## Québec fait une offre aux Attikameks-Montagnais

Une première proposition de rétrocession de territoire a été présentée au Conseil Attikamek-Montagnais dans le cadre des négociations territoriales en cours avec le gouvernement du Québec. Les 12 bandes impliquées se partageraient un territoire global de 1200 km<sup>2</sup> à des fins de propriété exclusive et une autre superficie de même taille dévolue aux activités traditionnelles autochtones.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Il ne s'agit pas cependant d'une offre formelle du gouvernement

du Québec, a tenu à préciser au SOLEIL, le chef négociateur dans ce dossier. M. Gilles Jolicoeur, du Secrétariat des affaires autochtones. « Cette proposition a été mise

sur la table par moi-même à titre exploratoire », a-t-il tenu à préciser.

En fait, depuis le début pour de bon de ces palabres Québec-CAM en octobre 1986, environ cinq heures seulement de pourparlers ont été consacrés au quantum territorial.

Les échanges sur ces points cruciaux ont été ralentis, après l'entente cadre de 1988, par la nécessité de s'entendre sur des me-

sures provisoires pour protéger les intérêts des autochtones jusqu'à l'accord final à venir. Ainsi, un groupe de travail a été formé pour veiller au grain dans le cadre du projet d'Hydro-Québec à la rivière Sainte-Marguerite.

Si bien, que le calendrier prévu ne pourra être respecté. Selon les précisions de M. Jolicoeur, les parties croyaient en arriver à une entente de principe en avril, suivie d'une entente finale un an plus tard. Or, au train où vont les choses, l'accord ne principe ne sera pas paraphé avant décembre prochain.

## Les droits des tiers

C'est en 1980 que le gouvernement du Québec décidait de s'asseoir avec les Attikameks et les Montagnais afin de tenter de régler l'historique contentieux fondé sur les revendications territoriales autochtones en qualité de premiers occupants du territoire.

Plus que dans toute autre revendication du genre au pays, y compris la convention de la Baie James, le principe du respect des droits des tiers se pose avec une acuité particulière dans ce dossier, soumet M. Jolicoeur.

Ce que reconnaît au demeurant le négociateur en chef du CAM, M. Bernard Cleary.

C'est qu'un bon nombre de bandes parties à ces revendications jouxtent géographiquement des développements urbains ou semi-urbains, comme par exemple les Escoumins et Natashquan sur la Côte-Nord, ou encore Pointe-Bleue au Lac-Saint-Jean. Les trois réserves Attikameks sont situées en Haute-Mauricie. Faudrait-il exproprier des non-Indiens pour faire de la place aux Amérindiens? Qu'advient-il des activités des entreprises forestières dont les domaines pourraient être intégrés, en tout ou en partie, dans une enclave autochtone?

Les réserves dont la superficie est déjà fort limitée ne pourront pas toute s'attendre, poursuit M. Jolicoeur, à voir leur territoire immédiat agrandi. Certaines devront se contenter d'un ajout situé à l'extérieur de leur emplacement actuel. Et une chose est sûre, les Montagnais et les Attikameks ne devront pas s'attendre à se voir consentir des territoires aussi vastes que ceux cédés aux Inuit et aux Cris du Nouveau-Québec dans le cadre de la convention de la Baie James.

## Des inquiétudes

Ces négociations sont loin de laisser indifférents divers organismes dont les activités tirent

leur raison d'être de la richesse des lacs, des rivières et des forêts. D'ailleurs, le chef négociateur du Québec et son vis-à-vis du CAM rencontraient expressément cette semaine, à Sainte-Foy, des porte-parole de ces groupes réunis pour un suivi du Sommet sur le faune de mai 1988.

L'Association des pêcheurs de l'Atlantique, l'Association provinciale des trappeurs indépendants qui représenterait quelque 13 500 membres et la Fédération québécoise de la faune (250 000 membres) étaient du nombre.

La principale déléance portait sur le fait d'être tenus dans l'ignorance totale des négociations en cours. En somme, ils veulent être « partie prenante à ce contrat social », et non être placés devant une situation de fait.

Quant à M. Jolicoeur, il va de soi, a-t-il dit au SOLEIL, que les autochtones n'auront pas totale carte blanche sur les territoires concédés ou rétrocédés, que le gouvernement gardera le contrôle ultime.

## Cahiers thématiques

du mois

LE SOLEIL

## CALENDRIER DE PARUTIONS

mars

DIMANCHE 4 MARS

LES CAMPS D'ÉTÉ

JEUDI 8 MARS

LE SKI DE PRINTEMPS

LUNDI 12 MARS

L'AUTOMOBILE

MARDI 20 MARS

LA MODE PRINTEMPS-ÉTÉ

Pour information ou réservation: (418) 647-3435

## Décès de la journaliste Catherine Lord

MONTRÉAL (PC) — La journaliste Catherine Lord, rédactrice en chef de la Gazette des femmes, s'est noyée samedi dernier, en république Dominicaine. Elle était âgée de 45 ans. Mme Lord fut tour à tour recherchiste à l'émission « Femmes d'aujourd'hui », journaliste et rédactrice en chef adjointe au magazine Châtelaine, titulaire de la chronique « femmes » à l'Actualité.

## IMMERSION EN ANGLAIS À TORONTO

## Pour gens d'affaires

Programme intensif de deux semaines avec activités socio-professionnelles.

## Pour étudiants

Programme intensif de quatre semaines avec activités d'intégration au milieu anglophone.

Hébergement chez des familles anglophones

Renseignez-vous

THE LANGUAGE WORKSHOP

180, Bloor Street West, Bureau 202, Toronto, Ontario M5S 2V6. Téléphone (416) 968-1405

**BARMAN — BARMAID**

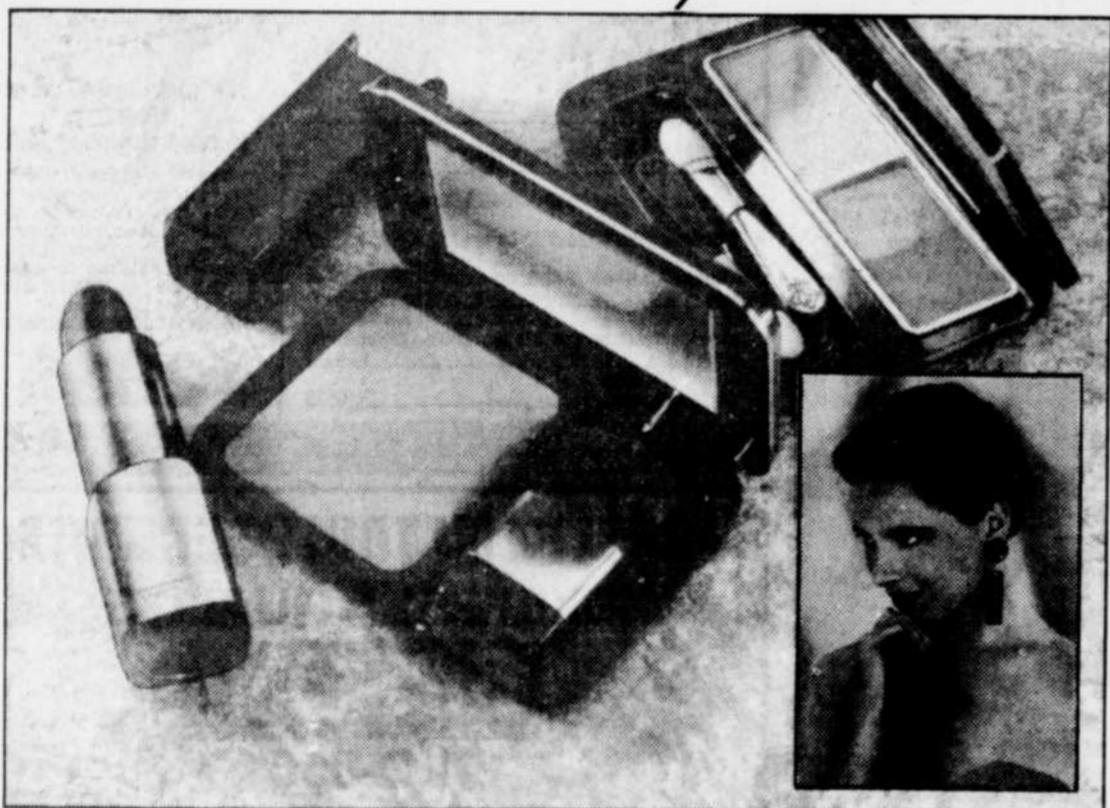
- Cours de service au bar
- Offerts par l'École des Maîtres
- Service de placement
- Permis du ministère de l'Éducation

RABAIS pour étudiants et bénéficiaires de l'aide sociale ou du chômage

737, côte d'Abraham - 529-5333

## ★ LA BAIE ★

## LANCÔME, PARIS



## LIBERTÉ D'EXPRESSION GRÂCE AUX NOUVELLES TEINTES POT-POURRI

Le nouveau style pour le printemps... le style Pot-Pourri! Ses teintes lumineuses offrent une nouvelle façon de s'affirmer. Frais et pétillant. Sophistiqué sans jamais être trop guindé.

Grande gamme d'effets lumineux: nouveaux coloris expressifs pour les yeux, frais et brillants pour les lèvres, doux et séduisants pour les joues.

Maquillage Le Quatuor: ombre à paupières émoussante Pot-Pourri. 26 \$

Rouge à lèvres Satin. Rouge Tempo. 14 \$

Fard à joues en crème avec micro-bulles. Hibiscus. 22,50



PRIME

**PRIME:** Avec tout achat de 18 \$ et plus de produits Lancôme, vous recevrez sans frais supplémentaires, un ensemble de beauté Pot-Pourri comprenant: Système anti-âge Niosome, 7 ml, mousse tonifiante Ablutia pour nettoyer le visage, 20 ml, rouge à lèvres Satin, ton Rose Tendresse, mascara Kéracils, noir, et eau de toilette Ô de Lancôme, 1,75 ml.

Offre valable jusqu'au 10 mars 1990. Une seule prime par client(e).

SATISFACTION GARANTIE. ON PEUT S'Y FIER!

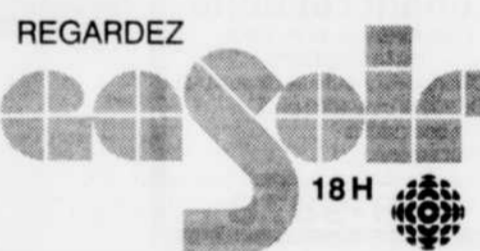
## LISEZ REGARDEZ GAGNEZ



## Auberge du Parc



## LISEZ LE SOLEIL



## GAGNEZ LE GROS LOT

Une semaine de rêve pour deux personnes au super club GRAND LIDO en Jamaïque incluant le transport, l'hébergement et la nourriture. Valeur de près de 6000 \$.

INTERVOYAGE

## 5 prix hebdomadaires

5 forfaits-santé d'une semaine pour deux personnes du 3 au 9 juin, en thalassothérapie à l'AUBERGE DU PARC à Paspébiac en Gaspésie incluant le transport par INTAIR. Une valeur totale de 15 550 \$.

**INTAIR**  
le transport aérien le plus important au Québec

## RÈGLEMENTS:

Ce concours s'adresse à tous les résidents du Canada de 18 ans et plus. Les personnes demeurant hors du rayonnement d'antenne de CBVT ne sont pas tenues de répondre à la question.

Pour participer, découpez le coupon ci-joint, publié du lundi au vendredi dans Le Soleil, écoutez QUÉBEC CE SOIR du lundi au vendredi à 18h et répondez correctement à la question. Le courrier est cumulatif. Les 5 prix hebdomadaires sont tirés au sort les 5, 12, 19, 26 mars et 2 avril et le gros lot le 9 avril et les noms des gagnants seront mentionnés ces mêmes jours vers 18h57 sur les ondes de CBVT.

Seules les enveloppes de format régulier sont admises. Règlements disponibles à Radio-Canada.

Un coupon par enveloppe.

Radio-Canada  
Québec 11/Câble 6

LE SOLEIL

**LE SOLEIL** Un seul coupon par enveloppe

Postez à **Concours Lisez, Regardez, Gagnez! Société Radio-Canada C.P. 9640, Ste-Foy, QC G1V 4C2**

ou déposez au **2505, boul. Laurier, Ste-Foy**

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél. rés.: \_\_\_\_\_ bur.: \_\_\_\_\_

Question du 26 févr.: Nommez un animateur ou animateur de l'émission QUÉBEC CE SOIR?

Réponse: \_\_\_\_\_

la Baie

# Les 80 Centres de femmes s'opposent à la réduction de subventions du budget Wilson

La régionale de Québec des Centres de femmes a dénoncé hier la décision du Secrétariat d'État de couper la totalité des subventions accordées aux quelque 80 centres de femmes existant à travers le Québec, à la suite de la publication du budget Wilson.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier matin au Centre des femmes de la basse-ville, Mme Line Langlais, responsable de la régionale de Québec des Centres de femmes, a déclaré qu'à

la suite de cette décision, la plupart des centres, qui recevaient du Secrétariat d'État une subvention annuelle de l'ordre de 8500 \$, se voient ainsi imposer des réductions qui représentent entre 15 et 50 % de leur budget de fonctionnement.

Il va sans dire, a-t-elle ajouté, que la disparition complète de cette source de revenus est lourde de conséquences, et que les centres de femmes seront forcés de réduire leurs services, certains ayant même déjà annoncé la fermeture du centre certains jours de la semaine.

Pour le Centre des femmes de la basse-ville, la décision représente une réduction de 20 % de son budget qu'il est impossible

d'absorber, ce qui amène Mme Langlais à conclure qu'avec ce budget Wilson, c'est encore les femmes qui vont écopier.

Alors que nous nous préparons à célébrer cette année, dit-elle, le 50e anniversaire du droit de vote des femmes, c'est le gouvernement fédéral qui nous coupe l'herbe sous le pied. La situation des femmes demeure pourtant très précaire, affirme la responsable.



Michel CORBEIL

## Limogeage en douce

**M** William Lacoursière a quitté en douce la présidence de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Soquia), mais pas sa liste de paye.

M. Lacoursière n'est plus à son poste depuis le 31 janvier. C'est un an et demi avant la fin de son contrat, prévue pour le 12 mai 1992.

La Gazette officielle rapporte « qu'en contrepartie de la démission » du président, Soquia lui versera l'équivalent de 12 mois de salaire. Il s'agit d'une somme de 89 000 \$.

Au cabinet de M. Michel Pagé, ministre responsable de Soquia, le départ est attribué simplement « à un allègement de la structure ». L'attachée de presse de M. Pagé explique que le gouvernement a réorienté le mandat de la société en avril.

M. Lacoursière avait été nommé, contrairement à son prédécesseur, président à temps plein de Soquia. Désormais, précise Mme Dominique Fortin, la présidence du conseil d'administration ne sera pas un emploi rémunéré.

Elle n'a pas voulu dire si le gouvernement était satisfait de la gestion du démissionnaire. « Le ministre n'entend pas commenter les qualités de M. Lacoursière. »

Son successeur n'a pas été choisi. Le « patron » de Soquia, c'est désormais M. Lucien Biron, le directeur général.

## Les « bons coups » de la RRQ

Depuis septembre, la Régie des rentes du Québec (RRQ) a mis en oeuvre un plan très officiel pour reconnaître les « bons coups » de ses quelque 700 employés syndiqués.

La politique définit la notion même des bons coups : il s'agit notamment d'une « innovation », d'une « action qui sort de l'ordinaire » et qui a « un impact visible ».

Évidemment, le geste doit avoir été posé au cours de l'année. « Il ne faut pas qu'on vive indéfiniment sur le même bon coup », note avec à-propos le document de présentation.

Les « gagnants » voient leur nom imprimé dans la revue Média-Rentes. Plus tard, des plaques, trophées et galas mettront en relief leur contribution. Si Dame Chance est de leur côté, ils peuvent obtenir une semaine de vacances.

M. Michel Parent, un professionnel rattaché à la direction des ressources humaines de la RRQ, admet que certains esprits chagrins ont mentionné que la politique de reconnaissance des « bons coups » a des résonances paternalistes.

« Mais c'est la minorité. D'ailleurs, 85 % des employés ont participé au vote » pour déterminer les plus « méritants ». Pour l'année 1989, 75 travailleurs ont été honorés et ont pu participer au tirage au sort — « pour éviter les accusations de parti pris » — des trois semaines de congé disponibles.

Le Conseil du Trésor, rappelle M. Parent, a émis une politique pour mettre en valeur l'excellence. La RRQ avait déjà amorcé la mise en oeuvre d'actions correspondant à sa philosophie axée sur les valeurs de gestion.

Les désirs d'un correspondant au travail de l'autre. En outre, dit M. Parent, au moins 35 ministères et organismes gouvernementaux ont contacté la RRQ pour examiner l'expérience menée à ce chapitre par la Régie.

Parmi les faits d'armes, un employé a créé un index pour les procédures qui ne cessent de se multiplier. Un autre a trouvé le moyen de simplifier les calculs pour déterminer certaines rentes et de raccourcir les délais pour les verser. Et les 75 personnes ont reçu tout le crédit pour leurs initiatives.

## Les orphelins des normes du travail

Rien n'oblige le gouvernement à donner le salaire minimum à ses employés occasionnels et à ceux de l'Assemblée nationale, rapporte le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

Dans son mémoire présenté à la commission parlementaire des Affaires sociales, le SFPQ demande à Québec de « prêcher par l'exemple et d'assujettir ses propres employés » aux normes minimales du travail. L'État devrait cesser de soustraire les « occasionnels », qui représentent le tiers des salariés de l'État, à cette législation capitale, estime le SFPQ.

En outre, réclame le Syndicat, le gouvernement doit interdire l'adoption de clauses « orphelin », qui donnent des échelles salariales inférieures aux nouveaux employés en comparaison des anciens. Là aussi, l'État doit indiquer la voie à suivre, ce qui n'est pas toujours évident estime le SFPQ.

Des entreprises ont adopté de telles clauses au milieu de la décennie, notamment dans le secteur de l'alimentation.

Rappelons que c'est dans ce secteur qu'a oeuvré pendant quelques années, M. Pierre Lippé (chez Provigo), un des membres du « comité des sages ». L'ancien chef de cabinet du premier ministre, M. Mario Bertrand, travaille, quant à lui, chez Steinberg et l'ex-ministre Paul Gobeil envisage de devenir conseiller au sein de la même chaîne d'alimentation.

## Une « vedette » du MLCP congédiée

À la rigueur, la Commission de la fonction publique aurait toléré que M. Pierre Lippé prétexte la maladie pour agir à titre de figurant dans un film. Mais que ce gestionnaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ait vendu à fort prix ses vieilles armoires à son employeur et fasse rénover un chalet servant au tournage de « son » film lui a été fatal.

La commissaire Juliette Barcelo a ainsi rejeté l'appel pour faire annuler son renvoi par le sous-ministre André Lachance.

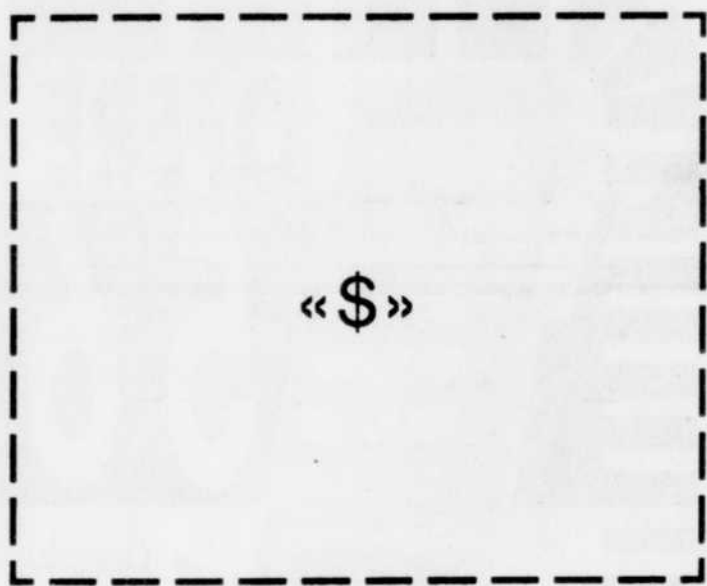
Me Barcelo a accueilli la plainte de M. Lippé voulant que le MLCP avait trop tardé pour lui reprocher sa participation, remontant au mois d'août 1986, à une oeuvre cinématographique. Mais elle juge qu'il a abusé en demandant à son personnel de retaper un chalet alors qu'il s'agissait d'un engagement personnel.

Quant à la vente au coût de 970 \$ d'espaces de rangement par un tiers, le prix est supérieur à la réalité et découle d'un geste prémédité. Pas de pardon pour celui qui « n'a manifesté ni repentir ni regret ni intention de se réhabiliter ». D'autant plus que le même homme avait été suspendu de ses fonctions pour trois mois en 1982.

Le nom du chef-d'oeuvre du septième art qui a bénéficié des talents du gestionnaire n'est pas mentionné. Mais l'action se passait près du lac Monroe, au nord de Montréal, la cause fut entendue à Saint-Jovite, cet été, et LE SOLEIL a pris connaissance du verdict récemment.

On peut contacter l'auteur de cette chronique au numéro de téléphone suivant : 644-4015.

# Prêtez bien l'oreille à cette annonce pour vos REÉR!



« \$ »

Apposez votre oreille ici.

### Saviez-vous qu'un fonds de placement RoyFund peut s'intégrer à votre REÉR ?

Eh oui! En fait, tous les fonds mutuels RoyFund sont éligibles au REÉR.

Vous avez même la possibilité de n'investir qu'une partie de vos fonds RoyFund dans votre REÉR. Votre représentant RoyFund vous en expliquera tous les avantages.

### Savez-vous ce qu'est un fonds mutuel ?

Il s'agit d'un outil de placement pour l'investisseur qui cherche à maximiser son rendement, en participant au marché des obligations ou à celui de la Bourse.

Mais afin de minimiser les risques, cet outil permet à l'investisseur de confier ses placements aux mains d'une équipe de gestionnaires avertis.

### Et savez-vous ce qu'est RoyFund ?

RoyFund, c'est un regroupement de portefeuilles constitués de l'épargne de milliers de Canadiens.

Les fonds RoyFund se classent parmi les groupes de fonds mutuels les plus importants au pays et ont la réputation de faire des investissements sûrs.

Gérés par des professionnels expérimentés, les fonds RoyFund connaissent, en général, des taux de rendement remarquables.

### Et si on vous disait qu'en plus, avec RoyFund, vous pouvez diversifier votre portefeuille ?

C'est juste! RoyFund vous propose quatre instruments de placement reconnus pour mieux atteindre vos objectifs.

■ **RoyFund Actions Ltée:** un fonds d'actions ordinaires de grande qualité.

■ **Le Fonds d'obligations RoyFund:** un portefeuille d'obligations d'État et de société.

■ **Le Fonds Marché monétaire RoyFund:** placements en bons du Trésor du gouvernement du Canada et autres instruments d'excellente qualité du marché monétaire à court terme.

■ **Le Fonds équilibré RoyFund:** un ensemble d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire.

### Maintenant, sauriez-vous où trouver un représentant RoyFund ?

Rien de plus simple! Il vous suffit de passer à votre succursale de la Banque Royale pour le rencontrer. Décrivez-lui vos objectifs d'épargne-retraite; il sera en mesure de vous aider à constituer un portefeuille de fonds mutuels RoyFund à la hauteur de vos attentes.

Pour votre REÉR, écoutez notre conseil: pensez RoyFund!

Le groupe des fonds de placement

**RoyFund**



LES SERVICES FONDS MUTUELS BANQUE ROYALE INC.

# L'arrivée du groupe tactique plaît aux directeurs d'hôpitaux de la région

Les directeurs d'hôpitaux de la région interrogés, hier, voient d'un bon oeil l'arrivée du nouveau groupe tactique d'intervention dans leur salle d'urgence : si le GTI peut faire des suggestions auxquelles ils n'avaient pas pensé pour décongestionner les urgences, tant mieux ! disent-ils.

par LOUISE LEMIEUX  
LE SOLEIL

« Nous sommes prêts à collaborer avec le groupe. Si cette équipe nous permet de trouver des idées neuves, chapeau ! » lance Henri Larouche, directeur général de l'hôpital Laval. D'après une recherche effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'hôpital Laval est considéré comme celui ayant le plus de problème au niveau de l'engorgement de son urgence, dans une région

en présentant moins comparativement aux autres régions du Québec.

« Les membres de ce groupe ne viendront pas nous dire que nous sommes pourris, ils ne viendront pas l'hôpital à l'envers », poursuit le directeur général.

Mardi, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Marc-Yvan Côté, a fait le point sur la situation des urgences au Québec. Il a annoncé la mise sur pied de deux groupes, l'un d'intervention tactique, l'autre stratégique. Le

premier, le groupe tactique d'intervention, sera formé de sept membres ; le GTI se rendra là où la salle d'urgence déborde et entreprendra des discussions avec les responsables de l'urgence, de l'hôpital, des admissions pour trouver des solutions à court terme.

Le second groupe, formé de 11 membres, fera des recommandations au ministre sur les mesures à prendre pour améliorer le fonctionnement des urgences. Le ministre Côté est clair, cependant : les solutions ne devront pas passer par l'injection de fonds supplémentaires. Les 523 millions \$ investis dans les urgences du Québec sont amplement suffisants, soutient-il.

Les directeurs d'hôpitaux interrogés ne s'inquiètent pas de l'ingérence d'un groupe tactique d'intervention dans leur établissement, bien au contraire.

« Nous sommes habitués à voir circuler dans les corridors les représentants de toutes sortes de corporations professionnelles... les bonnes idées, nous sommes toujours prêts à les accepter », fait le Dr Robert Garneau, de l'hôpital du Saint-Sacrement.

« Quand on vit tous les jours avec un problème, il y a des choses qu'on ne voit plus. Un groupe extérieur à l'hôpital pourra nous faire penser à des solutions nouvelles », ajoute Gérard Roy, directeur général de l'hôpital Saint-François-d'Assise. « En autant que ce groupe ne soit pas une police... », souhaite-t-il, cependant.

Au CHUL, par contre, le directeur général Jacques Brunet, a préféré s'abstenir de tout commentaire.



Le Soleil/Jacques Deschênes

## Occupation

Une trentaine de membres de la Fédération des affaires sociales (CSN) ont occupé hier, pendant quatre heures, le bureau du ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Marc-Yvan Côté, à Charlesbourg. Ils réclamaient du ministre qu'il dénoue l'impasse dans laquelle se trouvent depuis près de 15 jours les négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives. Aucune séance de négociation n'a eu lieu entre la FAS et le gouvernement, depuis que le Conseil du Trésor a décidé qu'il fallait d'abord régler la question du partage des frais d'arbitrage de griefs. A la demande de la police de Charlesbourg, les manifestants ont dû mettre fin à leur occupation, sans toutefois obtenir un engagement du ministre Côté.

## Des médecins sont sceptiques

MONTRÉAL (D'après PC) — La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec doute que le comité formé par Québec pour désengorger les urgences d'hôpitaux ait vraiment l'effet escompté.

Le Dr Clément Richer, président de la fédération, expliquait hier en entrevue que le « comité d'intervention tactique » du ministre Marc-Yvan Côté aura certes quelques effets bénéfiques, ça et là, mais ne règlera rien à long terme, à moins de s'attaquer au problème de fond.

« Ils vont sûrement trouver qu'il peut y avoir un ou deux congés donnés plus vite dans tel hôpital. Ça va peut-être améliorer la vitesse de réponse. Mais ce sera des bagatelles par rapport au fond du problème », confiait-il à la Presse canadienne.

Le problème de fond, selon le Dr Richer, reste le même depuis 10 ans : le trop grand nombre de malades chroniques qui occupent des lits dans les hôpitaux de soins de courte durée.

## AVIS

Messieurs Paul et Greg Rushton passeront des diapositives en couleur du Camp Trailfinder au Holiday Inn, Longueuil, le dimanche 4 mars 1990 entre 18h et 21h.

Vous êtes cordialement invités à assister à cette projection, ainsi que vos amis ou d'autres membres de votre famille intéressés à faire goûter à leurs jeunes les plaisirs du camp de vacances.

P.S. Le préposé au bureau de réception de l'hôtel vous indiquera où se trouve la salle de théâtre où aura lieu la projection.

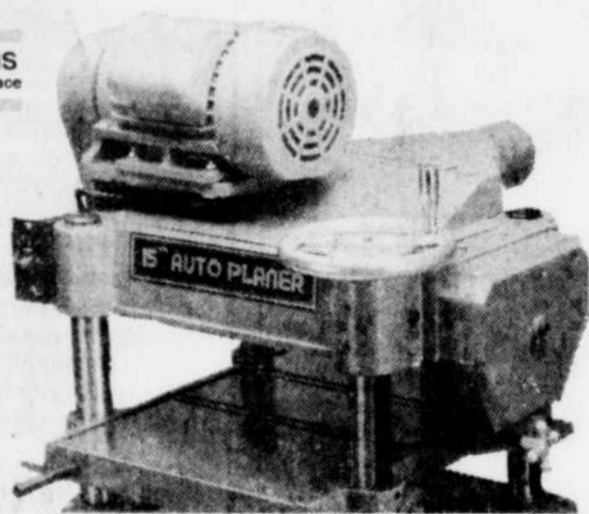
28 ans de savoir-faire

# VENTE

3 DERNIERS JOURS

**PAYEZ LE 12 MAI 1990**  
sans intérêt sur toute la marchandise en magasin

GARANTIE 2 ANS  
services et pièces sur place



N° 1019

**RABOTEUSE** ("planer")  
Qualité industrielle, 15 po de largeur, 8 po d'épaisseur, puissant moteur 3 HP. La très haute qualité à prix avantageux, base incluse.

**895\$**

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE 1990



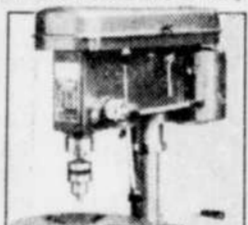
**BANC DE SCIE 10 po**  
Table de 27 x 40 po en fonte, moteur 1 1/2 HP inclus. Modèle 1043

469\$



**BANC DE SCIE NORDIQUES 10 po**  
moteur 2 HP 110 ligne incluse, support en sus. Modèle 1041

179\$



**PERCEUSE À COLONNE**  
16 vitesses, mandrin 1/2, moteur 1/2 HP. Modèle 1006A

229\$



**RABOTEUSE**  
12 x 6 po d'épaisseur, moteur 2 HP inclus, base en sus. Modèle 1017

499\$

**NORDIQUES**

PLUS DE 500  
SPECIAUX EN  
MAGASIN

Québec  
613, 1re Avenue  
(face à la 6e Rue)  
G1L 3J6  
(418) 525-4811

Sainte-Foy  
969, route de l'Église  
(près de Quatre-Bourgeois)  
G1V 3V4  
(418) 657-3832

Les photos peuvent différer.

\* Sujet à l'acceptation du service du crédit.  
Achat minimal de 400\$.  
Valable jusqu'au 3 mars 1990 ou jusqu'à épuisement des stocks.



## OFFRE SPÉCIALE

**565\$\***  
Quantité limitée

- LEBEAU, votre «one stop» en téléphone cellulaire.  
**Vente • Installation • Activation**
- Financement disponible sur place sur approbation de crédit
- L'offre n'est valable que si l'installation est effectuée par LEBEAU

\* Installation et antenne en sus

**Lebeau**  
VITRES D'AUTO

<b>QUÉBEC ET RÉGION</b>	<b>Ste-Foy</b> 980, rue de Bourgogne 658-4530	<b>La Malbaie</b> 84, boul. Mailloix 439-3953
<b>Québec</b> 75, boul. Charest Est 522-6816	<b>Neufchâtel</b> 9545, boul. L'Ormière 842-2332	<b>Matane</b> 215, rue Soucy 562-9166
<b>Charlesbourg</b> 1015, boul. du Jardin 627-5555	<b>EXTERIEUR DE QUÉBEC</b>	<b>Rimouski</b> 252, St-Germain Est 724-2155
<b>Levis</b> 109, route Kennedy 833-7777	<b>Alma</b> 1495, rue Du Pont Sud 668-3036	<b>St-Georges-de-Beauce</b>
<b>Giffard</b> 1400, rue d'Estimauville 661-1774	<b>Baie Comeau</b> 271, boul. LaSalle 296-8830	9080, boul. Lacroix 227-0227
	<b>Chicoutimi</b> 995, boul. Talbot 549-6656	

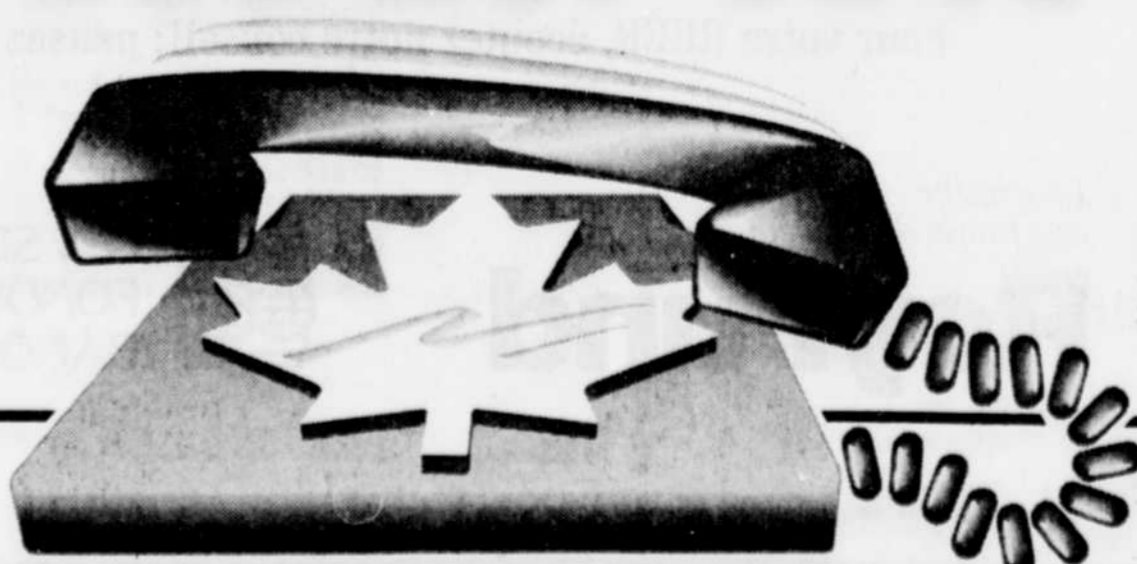
**CANTEL** AGENT AGRÉÉ

# INFO-BUDGET 1-800-267-6640

Pour toute question concernant le budget fédéral 1990, pour plus de renseignements ou pour obtenir la brochure «Où va l'argent de vos impôts», appelez sans frais, du lundi au vendredi, entre 9h et 17h.

Les malentendants pourront composer le 1-800-267-6650.

Ministère des Finances Canada / Department of Finance Canada



Prônant l'ouverture des marchés d'alimentation le dimanche

L'Association des consommateurs fait valoir la qualité de vie

(D'après PC) — L'ouverture des marchés d'alimentation le dimanche correspond véritablement aux intérêts des consommateurs et favoriserait une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des citoyens, affirme l'Association des consommateurs du Québec (ACQ).

Les arguments et les craintes des opposants à la libéralisation le dimanche ne résistent guère à une analyse rigoureuse, déclare l'ACQ dans le mémoire qu'elle a déposé, hier, devant la commission parlementaire de l'économie et du travail qui entend les opinions relatives aux heures d'ouverture des commerces.

« Les arguments et les craintes des opposants à la libéralisation ne résistent guère à une analyse rigoureuse.

« La qualité de vie, tant des travailleurs dans le secteur de l'alimentation que des consommateurs en général, constitue selon

nous le coeur du débat », dit l'ACQ, qui souligne les arguments tendancieux et spécieux qui ont été invoqués à ce niveau pour empêcher l'ouverture des marchés d'alimentation le dimanche.

L'ACQ estime que la loi doit tenir compte des besoins et de la qualité de vie de l'ensemble de la population « et non d'une minorité d'opposants qui sont contre toute forme de changement ou d'innovation ».

On dépeint comme un enfer le sort de ceux qui seraient amenés à travailler le dimanche, sans dire que leur nombre serait minime : moins de 1% de l'ensemble des travailleurs et, encore là, ils pourraient choisir de travailler ou non le

dimanche.

Aucune étude n'a été menée sur l'impact social qu'entraînerait l'ouverture le dimanche des marchés d'alimentation. Donc, « rien ne vient étayer ou confirmer les craintes voulant que l'ouverture viendrait déshumaniser notre société ». L'ACQ croit que le magasinage dans un contexte de détente amènerait les consomma-

teurs à faire des achats réfléchis.

« Est-il réaliste de croire que l'ajout de seulement 1123 commerces en alimentation le dimanche sur les 14 015 autres commerces en alimentation déjà ouverts aurait un impact si profond et si négatif sur la famille québécoise ? » demande le document.

L'ACQ se demande aussi com-

ment expliquer le haut taux d'achalandage le dimanche dans les fruiteries (80 000 personnes) et dans les marchés publics en alimentation (100 000 personnes), sans parler des autres types de commerces, si cela ne correspond pas à un besoin précis des consommateurs. « De plus, les consommateurs qui ont déjà des activités le dimanche n'abandonne-

ront pas subitement leurs activités à la seule fin de magasiner. »

Aucune étude sérieuse ne vient confirmer les affirmations voulant que les petites entreprises seraient menacées par l'ouverture des marchés d'alimentation le dimanche. « Au contraire, plusieurs croient qu'il n'y aura pas de grand chambardement, tout au plus un ajustement », affirme l'ACQ.

LE 31 POUR HOMME

d'italie en exclusivité au 31...

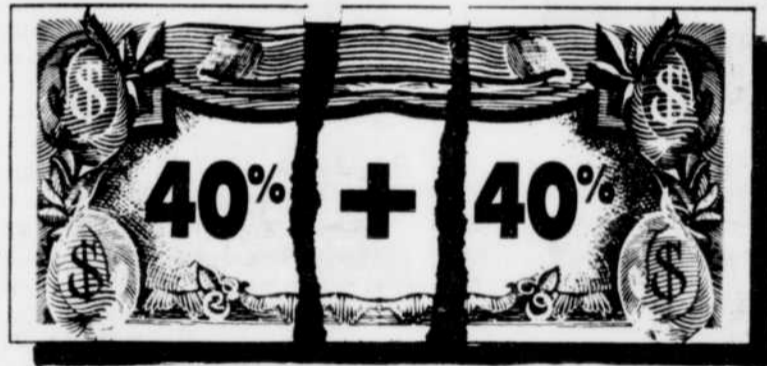
byblos  
POUR SIMONS



LES  
ULTRA-SOUPLES  
EN  
MOUVEMENT

nouvelle vie au vêtement décontracté: byblos pour homme...  
nouveau souffle sur la mode masculine. les couleurs aquarelle  
signées byblos, tamisées sur de fines toiles de soie et lin...  
voici l'image transformée du veston double croisé, élaboré dans  
un esprit de mouvance et de souplesse absolue 495.00, du  
pantalon ample à plis flous 245.00, de la chemise tapisserie  
à col de tricot 350.00... le tout comme support d'un tableau  
où l'artiste aurait réussi son plus bel exercice de style libre  
avec le trench cache-poussière en pure soie peau de pêche  
995.00

LE REÉR  
QUI COUPE VOTRE IMPÔT  
2 FOIS



UNE DÉDUCTION DE 40%\*

D'abord, comme tous les REÉR, celui du Fonds de solidarité vous permet de déduire de votre revenu imposable la somme investie. Ainsi un investissement de 1 000 \$ réduira le revenu imposable de 1 000 \$. À un taux d'imposition moyen, cela représente déjà une économie d'impôt de 400 \$ environ.

DES CRÉDITS D'IMPÔT DE 40%

En plus et en exclusivité, votre contribution au REER du Fonds de solidarité vous donne droit à des crédits d'impôt totalisant 40% de la somme investie. C'est-à-dire qu'une fois l'impôt calculé sur votre revenu imposable, le même 1 000 \$ investi vous permet de soustraire de l'impôt à payer un 400 \$ supplémentaire.

Si vous voulez savoir comment le Fonds peut aussi travailler pour vous, appelez-nous.

Québec: (418) 622-3258

QUÉBEC  
4715, avenue des Replats  
Bureau 195  
Charlesbourg-Ouest

SAINTE-FOY  
3291, Chemin Sainte-Foy  
2<sup>e</sup> étage, bureau 211  
Place Duplessis

COMPLEXE G  
Rez-de-chaussée

De l'extérieur sans frais:  
1-800-361-7111

- Montréal: (514) 285-6400
- Trois-Rivières: (819) 373-3447
- Jonquière: (418) 547-6800
- Hull: (819) 778-1656
- Sherbrooke: (819) 821-2070
- Rouyn: (819) 797-4902
- Sept-Îles: (418) 968-6254

FAITES TRAVAILLER LE FONDS!

\*selon le taux d'imposition moyen

Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez toutes les informations requises dans le prospectus simplifié du Fonds.



la maison  
**simons**

LE NOUVEAU SIMONS PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Dans la province de Québec

## Martin et Chrétien se diviseront les 20 premiers comtés

OTTAWA — La sélection des délégués pour le choix d'un successeur à John Turner commence ce soir au Québec. Jean Chrétien et Paul Martin se diviseront vraisemblablement les 20 premiers comtés, cédaient tout de même un petit pourcentage de ces élus à Sheila Copps.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

C'est du moins le tableau qu'on peut dépeindre à la lumière des commentaires obtenus, hier, de porte-parole de ces trois organisations, qui sont pour l'instant les seules véritablement actives sur le terrain québécois.

Ceux qui croyaient que l'ex-ministre de Pierre Trudeau allait faire très piètre figure sur la scène québécoise en raison de ses prises de position claires contre l'accord du lac Meech et contre le libre-échange devront sûrement changer leur fusil d'épaule. Tant chez M. Martin que chez Mme Copps, on reconnaît, sans bien sûr lui concé-

**LA COURSE AU  
LEADERSHIP  
LIBÉRAL**

der l'avantage, la force bien réelle de M. Chrétien dans sa province natale.

La région de Québec sera l'un des deux théâtres du début officiel des hostilités, aujourd'hui, avec la sélection des représentants du comté de Louis-Hébert pour le

congrès de Calgary, l'autre étant la circonscription de Laurentides. Les délégués pencheront dans le premier cas du côté de M. Martin et dans le second, du côté de M. Chrétien, prédit-on.

Ce relatif équilibre devrait d'ailleurs durer pendant les 20 premiers comtés puisque la direction du Parti libéral du Canada l'a voulu ainsi. On a effectivement réclamé la liste des dix meilleures circonscriptions à ceux qu'on considérait comme les deux meneurs en janvier, faisant ainsi en sorte que le début de la course ne

permette pas à l'un des deux rivaux de distancer trop sérieusement son adversaire. Les 55 assemblées de sélection suivantes constitueront le véritable test.

Mais voilà, depuis ce temps, la députée de Hamilton-Est est venue mettre du piquant dans cette confrontation, remettant en question le cadre initial d'un duel au Québec, et tout particulièrement dans la région de la capitale où sa candidature soulève un engouement réel.

« Mais nous avons un retard

stratégique par rapport aux 15 ou 20 premiers comtés », admet le député provincial de La Peltrie, Lawrence Cannon, porte-parole de l'organisation provinciale de Mme Copps. Il ne concède pas tout cependant, suggérant même que la manche de départ dans Louis-Hébert puisse réserver des surprises.

Dans l'équipe Martin, on dit ne pas s'en faire outre mesure avec l'arrivée de cette dernière dans le décor québécois. On soutient la considérer comme une alliée plutôt que comme une adversaire.

Le député provincial Jacques Chagnon, coprésident de la campagne de Paul Martin au Québec, blaguait d'ailleurs, hier, à propos du « mariage à l'italienne », c'est-à-dire de la somptueuse manifestation que donnera vraisemblablement le passage des troupes de Mme Copps du côté de Paul Martin à un moment donné du congrès de juin.

« On n'a jamais cessé de se parler, et de part et d'autre, on essaie de ne pas se piler sur les pieds », explique-t-il à propos de l'état actuel des relations.

On est loin d'admettre, comme le croit plutôt Paul Vézina, organisateur de la campagne de Jean Chrétien, que Mme Copps piétine allégrement certaines plates-bandes que M. Martin croyait siennes. « Ce n'est pas chez nous en tout cas qu'elle vient recruter ses militants », tranche l'ex-candidat libéral fédéral dans la circonscription de Charlesbourg.

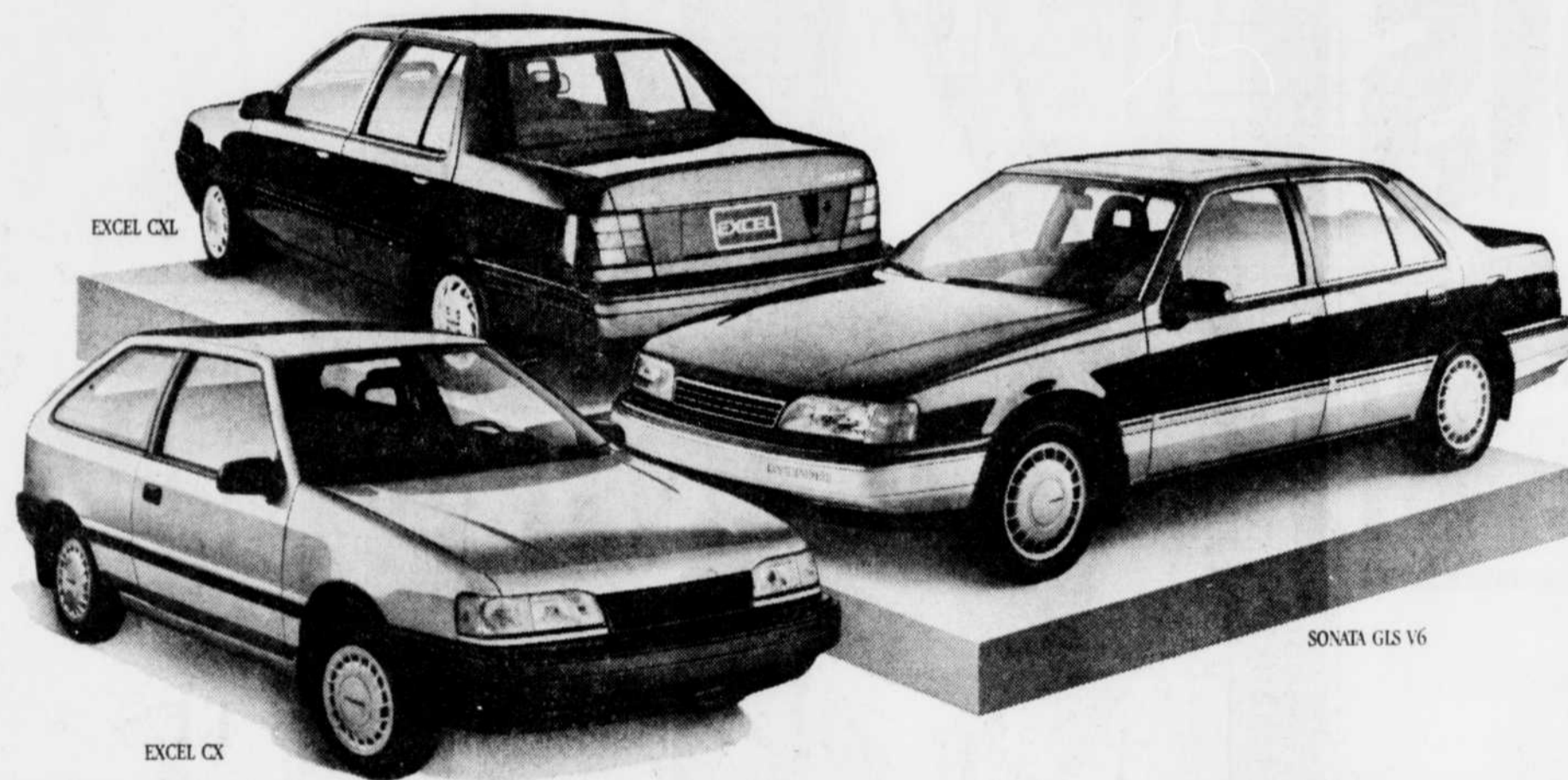
Pendant ce temps, Jacques Chagnon, comme d'autres membres de l'organisation Martin, ne se gêne pas pour vanter le talent de la seule femme sur les rangs qu'il décrit comme un véritable « phénomène médiatique ». L'onde de choc Sheila Copps couvre cependant un territoire limité, glisse-t-il, pour bien indiquer que c'est elle qui n'aura pas le choix en bout de ligne que de venir à la rencontre de M. Martin dont l'organisation est beaucoup plus solide et implantée partout au pays.

Lawrence Cannon, quant à lui, ne se sent nullement sous l'aile protectrice de l'équipe de Paul Martin, ni même en situation de collaboration. « C'est certain que nos deux équipes ont une communauté de pensée plus liante par rapport à celle de Jean Chrétien, mais ça n'empêche pas que nous sommes à la guerre actuellement. »

Paul Vézina, de son côté, semble éviter soigneusement de donner trop d'envergure à son poulailler dans la région de Québec comme dans l'Est. Il souhaite en tout cas voir Jean Chrétien plus souvent dans l'Est du Québec pour bien faire saisir aux gens qu'il est le seul vraiment susceptible de battre Mulroney. Pour l'instant, il évalue que l'ex-ministre peut revendiquer un tiers des délégués dans l'Est du Québec, contre un tiers pour M. Martin et un dernier tiers pour Mme Copps.

C'est trop pour cette dernière et pas suffisamment pour M. Martin, corrige un collaborateur de député de LaSalle-Emard, tout en admettant que l'appui de Marc-Yvan Côté apporte vraiment quelque chose de concret à la candidature ontarienne.

# Économie en expansion pour les acheteurs de Hyundai



Quand on ignore où s'en va l'économie, il fait bon de savoir qu'une compagnie comme Hyundai vous en donne encore plus pour votre argent. Ainsi, la toute nouvelle Excel 1990 a été complètement repensée. Lignes aérodynamiques, pures et hardies. Intérieur confortable conçu dans une optique ergonomique. Plus d'espace pour la tête, les épaules et les jambes.

Mais c'est sur la route que la nouvelle Excel vous étonnera le plus. Les modèles L, CX et CXL sont dotés d'un nouveau moteur de 1,5 litre à injection électronique multipoint : la puissance a été augmentée de 20% et le couple de 11%. Résultat : de meilleures accélérations et une plus grande économie de carburant.

Et même si l'Excel comporte toujours plus d'équipement standard que toute autre voiture de sa catégorie, son prix est encore étonnamment bas.

\*Certaines exclusions s'appliquent. Renseignez-vous auprès d'un concessionnaire.

La Sonata 1990 possède le plus gros moteur standard de sa catégorie et offre en option un moteur V-6 de 3 litres. Elle est plus spacieuse que l'Accord ou la Camry et comporte de nombreuses caractéristiques standard qui la font passer pour une voiture de luxe.

La Sonata est aussi la seule voiture de sa catégorie qui bénéficie gratuitement de l'entretien normal prescrit pendant 3 ans ou 60 000 km\*, selon la première éventualité. L'Excel et la Sonata offrent toutes les deux une garantie complète de 3 ans/60 000 km, ainsi qu'une garantie de 5 ans/100 000 km sur les éléments principaux.

Passer chez le concessionnaire Hyundai pour en savoir davantage et pour essayer les nouveaux modèles 1990.

**HYUNDAI**  
Des voitures bien pensées.

Ste-Foy Hyundai  
2650, Dalton  
Ste-Foy 654-9292

Galerie de l'Auto  
de Québec Inc.  
60, Dorchester Sud  
Québec 648-1252

Automobiles Lévisko Ltée  
144, rte Kennedy  
Lévis 833-7140

M. Lessard Ltée  
659, boul. St-Joseph  
Québec 623-5471

Luxoto Inc.  
484, Côte Joyeuse  
St-Raymond  
1-800-463-3818

Hyundai Laurier Station  
164, boul. Laurier  
Laurier Station  
728-4044

Hyundai St-Georges  
10555, 1re Avenue  
St-Georges Est  
Comté de Beauce  
228-8814

Cité Hyundai  
150, boul. Taché Ouest  
Montmagny 248-7877

Rivière-du-Loup Hyundai  
289, Témiscouata  
Rivière-du-Loup  
862-8144

Rimouski Hyundai  
375, boul. Ste-Anne  
Pointe-au-Père  
724-2231

Garage C.L. Auto Inc.  
163, boul. LaSalle  
Baie-Comeau  
296-8824

Porlier Automobiles Inc.  
100, Napoléon  
Sept-Îles 962-1828

Gaspésie Auto Inc.  
Route 132  
Bonaventure Ouest  
Bonaventure 534-2191

Îles de la Madeleine  
Chemin des Caps  
Fatima, Îles de la Madeleine  
986-5566

Garage Jean-Roch Thibeault  
909, Mgr.-de-Laval  
Baie-St-Paul  
435-2379

Hyundai s'implante chez nous pour mieux nous servir

**POUR BIEN CONSTRUIRE  
ET RENOVER...**

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI, un outil indispensable pour simplifier vos projets de rénovation.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 9h00 à 12h00

**SALON CAMPING ▲ PLEIN-AIR ▲ CHASSE ▲ PÊCHE ▲ SALON CAMPING ▲ PLEIN-**

**CHASSE ▲ PÊCHE**

Pour les pêcheurs pressés de pêcher... Pour quiconque qui campe... Pour les chasseurs qui cherchent à chasser... Pour les passionnés du plein-air...

Pavillon de l'agriculture et de la jeunesse au Parc d'exposition de Québec 1<sup>er</sup> au 4 mars.

**HEURES D'OUVERTURE**  
jeudi, de 17 h à 22 h  
vendredi, de 12 h à 22 h  
samedi, de 11 h à 22 h  
dimanche, de 11 h à 18 h

**PRIX**  
Adulte : 5,50 \$  
Age d'or : 4,50 \$  
Enfant de 12 ans et moins (accompagné d'un adulte) : gratuit

**A VOIR :**  
• SUPER AQUARIUM  
• Section vacances Québec tourisme camping  
• Bassin de pêche à la truite

**SALON CAMPING ▲ PLEIN-AIR ▲ CHASSE ▲ PÊCHE ▲ SALON CAMPING ▲ PLEIN-**



Paul Martin participant à un cocktail-bénéfice à Lévis-Lauzon, hier.

### Environnement : Paul Martin s'en prend aux conservateurs

De l'avis de Paul Martin, candidat à la direction du Parti libéral du Canada, les conservateurs ont tort d'affirmer qu'il faut faire un choix entre la qualité de l'environnement et une économie en santé.

par RICHARD CÔTE  
LE SOLEIL

« Non seulement la protection de l'environnement est-elle une nécessité ayant un impact économique intéressant, mais c'est aussi une industrie très rentable dont le Canada pourrait, s'il en a la détermination, assurer le leadership mondial au cours des prochaines années », a déclaré hier le député du comté de LaSalle-Emard lors d'un cocktail-bénéfice organisé à l'intention des libéraux fédéraux de la Rive-Sud. A cette occasion, l'aspirant a reçu l'appui des maires Raynald Breton de Bernières et Denis Grenier de Saint-Romuald.

### LA COURSE AU LEADERSHIP LIBERAL

En plus de prôner la fermeté envers les pollueurs du secteur privé, M. Martin estime de plus que dans ce domaine, le Canada doit se donner des normes nationales strictes pour exercer un contrôle efficace sur ce fléau des sociétés modernes. Il estime que d'ici la fin de ce millénaire l'environnement ne sera plus la responsabilité d'un ministre mais deviendra plutôt le fondement de l'ensemble des politiques du gouvernement fédéral.

Quant au dernier budget du gouvernement Mulroney, M. Martin lui reproche de tenter de réduire le déficit en coupant dans les programmes sociaux ce qui entraîne un « déficit humain » soit un gaspillage du potentiel de certains individus dû à l'insuffisance de l'aide de la part de la société.

« Il est impossible de construire une société pleinement productive en coupant dans les mesures sociales, en n'investissant pas dans l'être humain », a-t-il lancé après avoir mentionné que présentement 20% des enfants canadiens vivaient dans la pauvreté.

Sans trop s'attaquer aux autres candidats à la direction de son parti, M. Martin a lancé une autre pierre aux conservateurs en affirmant que c'était un gouvernement qui ne savait pas anticiper le changement mais se laissait plutôt baloter par celui-ci.

« Si nous ne voulons pas devenir l'Argentine de l'an 2000, il faut au plus vite reprendre contrôle de nos problèmes financiers nationaux en devenant une économie concurrentielle, a-t-il averti, sur tous les plans nous vivons actuellement une révolution, il faut en prendre contrôle ou se faire dévorer par elle! ».

## Crosbie se fait sexiste aux dépens de Sheila Copps

OTTAWA (PC) — Le ministre du Commerce extérieur John Crosbie s'est attiré les foudres des Canadiennes hier en proférant une remarque scabreuse aux dépens de la candidate à la direction du Parti libéral, Mme Sheila Copps.

Devant les convives réunis pour un dîner-bénéfice du Parti conservateur à Victoria, mardi, M. Crosbie avait laissé tomber que la candidature de Mme Copps lui

rappelait une vieille chanson disant à peu près ceci : « Passe-moi la tequila, Sheila, couche-toi et aime-moi encore ».

Mme Copps lui a servi une réplique cinglante hier en déclara-

nt que l'insulte était « typique du ministre ». « Cela prouve que John Crosbie ne met pas son cerveau en marche avant d'ouvrir la bouche », a-t-elle ironisé dans l'interview qu'elle donnait par téléphone de Charlottetown, où elle poursuit sa campagne en prévision du congrès à la direction du Parti libéral, à la fin juin. Quant à M. Crosbie, il s'est

étonné du tollé suscité par son style d'humour.

En fin de journée, hier, il a émis un communiqué pour assurer qu'il n'avait pas eu l'intention d'insulter Sheila Copps ou qui que ce soit d'autre, et a exprimé ses regrets à toutes les personnes qu'il aurait pu offenser. Mais il a ajouté qu'il « devait y avoir disette de nouvelles, cette semai-

ne, pour que le fait d'évoquer une ballade bien connue provoque tant d'indignation chez certaines personnalités politiques ».

Les propos insultants de M. Crosbie n'ont apparemment pas perturbé la ministre assignée par le premier ministre Brian Mulroney, il y a à peine six jours, à la défense des intérêts des femmes.

# SONY



## ÉQUIPEMENT GRATUIT

### Rabais de 100\$

Caméra vidéo 8 mm, modèle CCD-V36 de Sony, lentille macro et zoom motorisé 6:1, éclairage minimum 4 lux, micro, image haute résolution.

1 299\$



VALEUR DE 300\$ à l'achat de l'un de ces 2 modèles Sony

### Rabais de 100\$

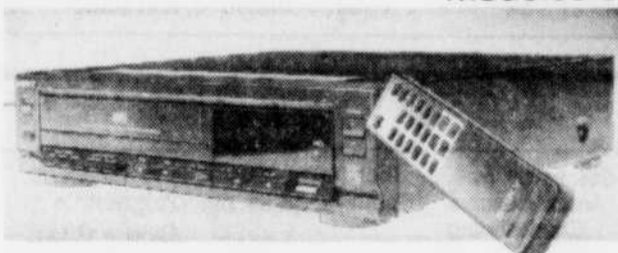
Caméra vidéo 8 mm, modèle CCD-V50 de Sony, lentille macro et zoom motorisé 8:1, éclairage minimum 4 lux, mise au point automatique, fondu. (diffère de la photo)

1 499\$

### Ne payez qu'à l'été 90

- sujet à l'approbation de crédit
- aucun intérêt avant le 21 mai 90

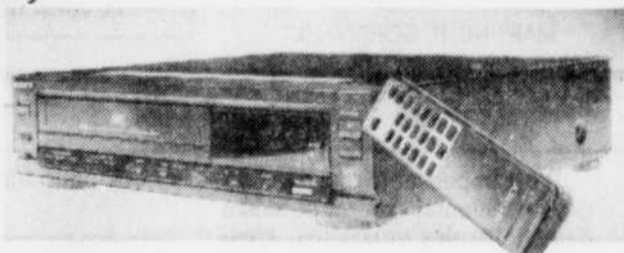
**DÉCOUVREZ SONY**  
Jusqu'à **150\$ DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE**  
applicable à l'achat de: télé, vidéo ou caméra Sony. Détails en magasin.



### Rabais de 50\$

Magnétoscope VHS HQ de Sony, avec télécommande, affichage à l'écran, 6 programmes sur 1 an. La qualité Sony en VHS.

449\$



### Rabais de 70\$

Magnétoscope 4 têtes, VHS HQ de Sony, télécommande, effets spéciaux de haute qualité, programmation et affichage à l'écran.

529\$

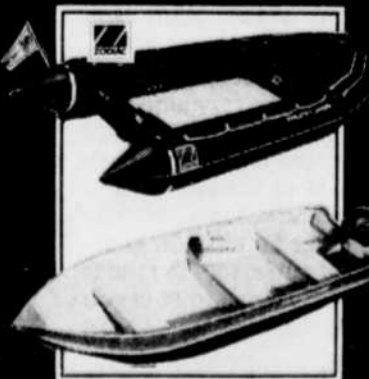
Boul. de la Capitale  
sortie P.-Bertrand Nord, 840, Bouvier  
**627-0840**  
2, rue Saint-Jean, angle Salaberry  
**524-8431**

# La clef de sol

AIR ↑ CHASSE 🦌 PÊCHE 🎣 SALON CAMPING ⚙️ PLEIN-AIR ↑ CHASSE 🦌 PÊCHE 🎣

## GAGNEZ LA DESTINATION NATURE

**1er PRIX:**  
1 bateau ZODIAC MARK I FUTURA GT  
Valeur: 4 500\$  
1 moteur MARINER 9.9 forces  
Valeur: 2 095\$



**2e PRIX:**  
1 chaloupe ALTRA modèle SCAMPER  
Valeur: 1 545\$  
1 moteur MARINER 9.9 forces  
Valeur: 2 095\$

**3e PRIX:**  
Un forfait pour 2 familles pour 5 jours à la POURVOIRIE CLUB DES HAUTEURS  
Valeur: 800\$

**4e PRIX:**  
Un forfait pour 2 familles pour 3 jours à la POURVOIRIE CLUB BATAHAM  
Valeur: 800\$

Comment participer:

- Remplir le coupon ci-joint.

- Le tirage aura lieu le dimanche 4 mars 90 à 17 heures.
- Règlements complets disponibles au journal Le Soleil et au Salon.
- Les gagnants sont responsables de la taxe provinciale (s'il y a lieu).

### SALON CAMPING PLEIN AIR CHASSE ET PÊCHE

produit par

Salons Nationaux des Sportsmen au Canada Limitée

Une collaboration  
**LE SOLEIL**

Télévision  
Quatre Saisons

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE ..... CODE POSTAL .....  
TÉL. BUR ..... RÉG. ....  
Déposer votre coupon (les fac-similés ne sont pas acceptés) à l'entrée du Salon ou dans le baril placé à cet effet, au centre du Salon.

AIR ↑ CHASSE 🦌 PÊCHE 🎣 SALON CAMPING ⚙️ PLEIN-AIR ↑ CHASSE 🦌 PÊCHE 🎣

## ÉDITORIAL

## L'heure des choix sonne pour Québec

Tout doucement, des Québécois reviennent habiter le centre de la Vieille Capitale. Certains de ceux que les chambardements urbains du dernier quart de siècle avaient chassés, envisagent d'y reprendre racine.

Mais pour que le cœur de Québec soit agréable à vivre, des décisions importantes concernant son aménagement doivent rapidement être prises. Pour y arriver, la nouvelle administration municipale de Québec vient de s'engager dans un des processus de consultations qu'elle a mis en place depuis son arrivée.

D'ici la mi-mars, les dix comités des arrondissements de la ville devront se prononcer sur l'aménagement et le développement envisagés pour les abords de la colline parlementaire. Des questions précises sont posées à partir de quatre scénarios qui tiennent compte des équipements en place et de ce que des promoteurs voudraient y ajouter. Que faut-il autoriser, selon quels critères et dans quelles limites?

Les moratoires qui ont permis à l'équipe L'Allier d'explorer les dossiers d'aménagement arrivés à l'hôtel de ville avant son élection, prennent fin au début de mai. L'heure des décisions, même douloureuses pour les idéalistes du Rassemblement populaire, a donc sonné.

Le réalisme oblige les élus à concilier leurs objectifs de la campagne électorale avec la capacité et la volonté de payer des contribuables. Tout en tenant compte des grandes orientations du plan directeur.

Le mécanisme des comités de consultation pourrait même permettre au RP, démocratie oblige, de rajuster son tir ou de changer son fusil d'épaule, selon les avis recueillis. Soit, il faut ramener les citoyens vivre au centre de la ville, mais sans oublier que les services dont ils auront besoin ont un prix et que ce sont les contribuables qui acquittent les factures.

Des dossiers attendent depuis trop longtemps à l'hôtel de ville. Le visage même du Québec-en-ville en dépend. Les terrains vagues et les ruines placardées sont d'horribles cicatrices qu'il faut effacer, pas seulement dissimuler derrière des façades maquillées.

Au cœur du débat actuel se trouve le sort du Centre municipal des congrès. Une décision est prévue pour l'automne, mais comment ignorer aujourd'hui les choix que l'on devra alors faire? Tout est interrelié.

La proposition de réflexion pose la question. Puisque le Centre municipal des congrès ne répond plus aux besoins, doit-on le relocaliser ou le transformer en centre multifonctionnel, avec tout ce que cela suppose d'infrastructures autour? D'évidence, la réponse s'impose.

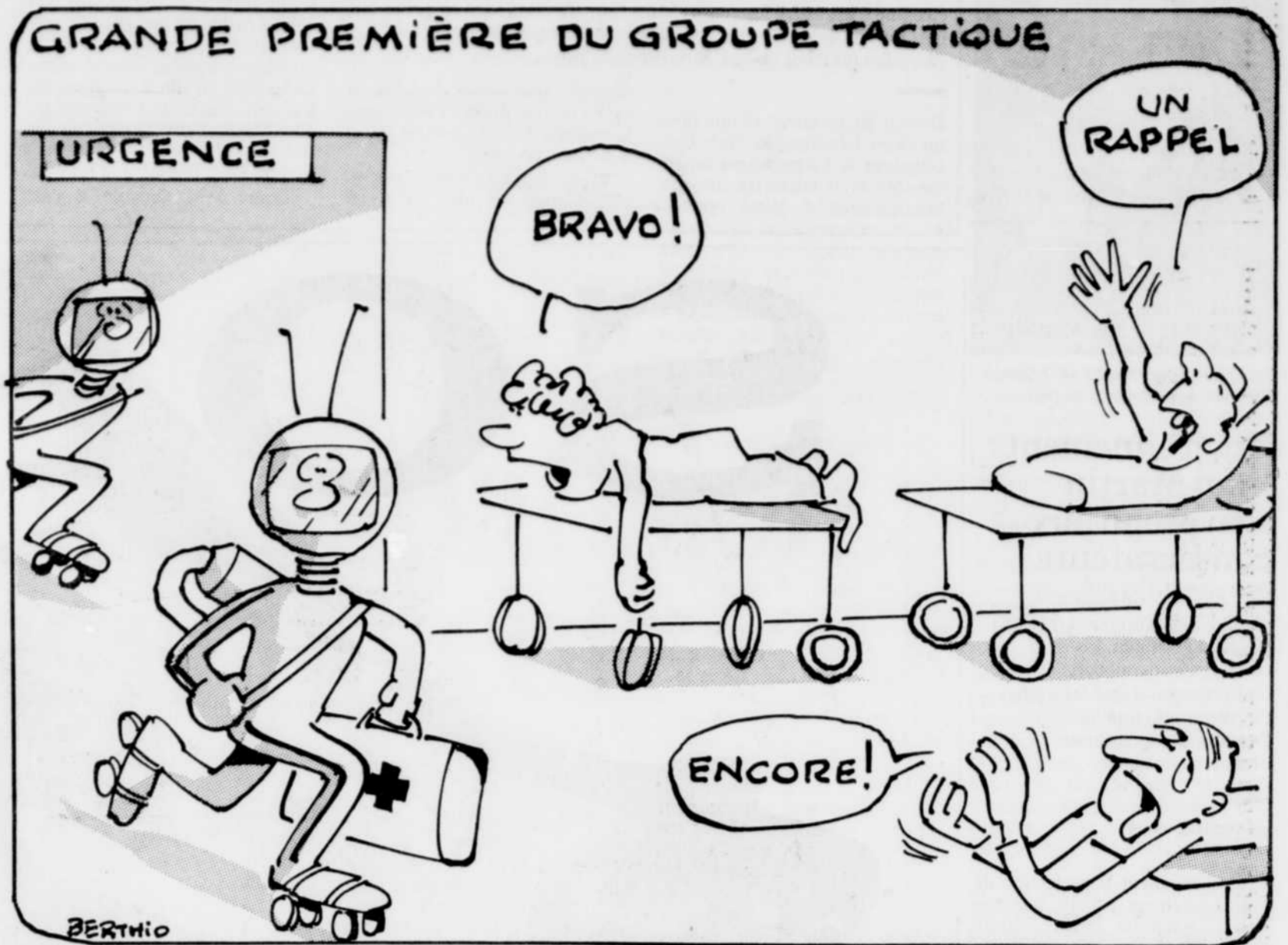
La dernière option oblige les élus du RP à adapter leur vision de l'environnement urbain. Aller de l'avant signifie des choix de gabarit d'édifices, d'aménagement de rues et de zonage. Les scénarios soumis énumèrent avantages et inconvénients: emplois, circulation, stationnement, fonction touristique, coûts publics et revenus plus ou moins élevés selon les décisions.

Pour avoir négligé la qualité de vie des citoyens au profit des spéculateurs, des grandes villes comme New York ont frôlé la catastrophe. Saurons-nous profiter de leur expérience? C'est ce que demande Québec.

L'efficacité et la souplesse de la mécanique de consultation employée dépendent de l'engagement des contribuables. Pour contrôler ce qui arrivera, ils devront participer aux rencontres de secteurs et suivre les dossiers jusqu'à la décision finale. Là commence la démocratie.

MARTINE R.-CORRIVAULT

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim  
et directeur de l'édition:  
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:  
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:  
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:  
DENIS ANGERS

Point de vue

## L'agriculture biologique en l'an 2000

par Jean RICHARD

Depuis quelques années, tout le monde parle d'environnement et d'écologie. Les ministères de l'Environnement et de l'Agriculture de tous les pays du monde sont débordés. Ils sont dépassés par les événements. Le mouvement est de plus en plus rapide et incontrôlable.

Depuis de longues années, les hommes se préoccupent de la pollution de l'air et de l'eau. Malheureusement, nos ministères de l'Agriculture, tant provincial que fédéral ont refusé pendant longtemps d'entendre les cris d'alarme des mouvements écologiques et biologiques concernant la pollution des sols.

Aujourd'hui, les preuves sont faites, elles sont irréfutables: l'agriculture moderne pollue les nappes souterraines, celles-ci polluent les sources, les ruisseaux, les rivières, les lacs, les fleuves et inévitablement les mers.

Le consommateur a de

moins en moins confiance aux fruits et légumes non certifiés biologiques. Le virage écologique est donc inévitable et souhaitable pour le bien de tous.

Pour comprendre ce qui se passe, il est nécessaire de voir la situation froidement, sans préjugé. Un regard vers le passé peut nous aider à planifier l'avenir.

Au Québec, pendant les années 1960, des expériences scientifiques, concluantes ont été faites en agriculture biologique par quelques pionniers. Malheureusement le MA-PAQ, y étant opposé, a refusé de collaborer.

Pendant les années 1970, l'idée d'une agriculture biologique fait son chemin. Les différents ministères commencent à se poser des questions concernant la possibilité et l'efficacité d'une agriculture alternative.

Et voici que pendant les années 1980 surtout vers la fin, nous assistons à un véritable virage écologique, non seule-

ment au Québec, mais partout sur cette pauvre planète en révolte.

Les consommateurs exigent de plus en plus des produits biologiques certifiés, avec un contrôle sévère pour éviter les fraudes. Des centaines, voire des milliers de producteurs agricoles ayant perdu confiance en l'agriculture traditionnelle, désirent faire la transition à l'agriculture biologique.

Certains spécialistes prédisent qu'en l'an 2000, 50 % de l'agriculture sera biologique. Ce chiffre paraît exagéré, car les agronomes et les techniciens agricoles ne sont pas préparés pour un tel virage.

Pendant les années 1990, 50 % des agronomes vont se mettre au service des producteurs écologiques. 50 % des millions de dollars utilisés actuellement pour trouver d'autres produits chimiques seront utilisés pour la recherche de moyens respectueux de la vie et en accord avec les normes internationales pour produi-

re des aliments certifiés biologiques.

Quand au début du 21e siècle, 50 % de l'agriculture sera écologique et qu'une nouvelle génération d'agriculteurs prendra en charge les différents ministères de l'Agriculture, il est très facile d'imaginer ce qui arrivera à l'autre moitié qui agonisera, car le consommateur averti sera de plus en plus exigeant et refusera tout produit nuisible à la santé.

Enfin, les nouvelles générations de producteurs agricoles s'engageront avec joie dans la plus belle des professions. L'homme comprendra enfin qu'il doit travailler en harmonie avec la nature. Celle-ci n'étant plus agressée, mais au contraire respectée, produira en abondance des récoltes tout en augmentant la fertilité des sols.

Jean Richard a exploité une ferme de 1961 à 1975. Il demeure à Champlain.

## Votre Opinion

## Preuve de civisme

(Lettre à M. André Arthur, station CHRC)

Il est de bon ton aujourd'hui de réaffirmer la nécessité et la préciosité de la liberté d'expression.

Elle est le respect de chacun et apporte une critique nécessaire et constructive.

Vous avez discoursé sur des dizaines de personnes et institutions depuis des années. Aucun de vos propos n'a été constructivement pris en compte. Le seul résultat fut de vous attirer haine et poursuites judiciaires.

La raison en est fort simple. Votre discours est injurieux, obscène et grossier. La critique constructive y brille par son absence.

La liberté de s'exprimer s'arrête là où commence le respect de son voisin. C'est là que la requête du journal LE SOLEIL trouve justification. Et j'ose encore croire votre esprit assez ouvert pour au moins penser: «Oui, peut-être vais-je parfois trop loin...».

En espérant faire preuve de civisme tout autant que de profiter de ma liberté d'expression.

Gaëtan Martineau  
Sainte-Foy

## De l'acharnement

(Lettre à M. Robert Normand)

J'ai décidé d'employer ces quelques minutes pour vous écrire, et vous témoigner mon appui, mon soutien, si minime soit-il à votre cause.

Il est impensable que dans un pays occidental comme le nôtre d'entendre des vulgarités, grossières et des insultes dont fait part Arthur à son auditoire.

De l'acharnement!

Oui pourquoi cet acharnement jour après jour d'Arthur sur des personnes en vue qui tentent de faire plus que leur part pour faire avancer la société: René Lévesque, Pierre Marc Johnson, Marcel Aubin, Jean Pelletier, M. Béland des Caisse Desjardins en sont pour ne nommer que ces dernières victimes.

Ce qui est encore plus déloyal c'est qu'il ne donne pas la parole à ses cibles favorites.

Le prétexte de la liberté d'expression!

Il s'agit là de deux beaux mots qu'Arthur utilise à profusion pour essayer de se justifier...

Le traitement de l'information doit se faire comme la presse écrite le fait, comme la télévision, comme les grands médias européens le font.

À savoir, on traite le sujet X en démontrant les deux opinions qui se font face et en essayant d'être le plus neutre possible.

Or, Arthur ne fait que nous donner son opinion sur tous les sujets. Pour qui se prend-il pour imposer ses vues, ses opinions à une ville, 365 jours par année, matin, midi et soir. C'est là de l'acharnement...!

Je vous appuie à 100 %. J'espère que le CRTC se montrera

sévère pour une des rares fois.  
André Beupré  
Charlesbourg

## À un monarque

Pour André Arthur, la réalité sociale est décevante, et sa vision du monde est pessimiste. Cependant, ses critiques des acteurs sociaux se situent plutôt au niveau de l'obtention d'un pouvoir qu'il n'a jamais pu acquérir par des titres de noblesse ou par un diplôme universitaire qui lui aurait permis la pratique d'une profession ou la domination peut aisément s'exercer (en psychologie ou en psychiatrie, par exemple).

En conséquence, il a opté pour une lutte à l'état isolé derrière un microphone, au moyen d'insultes, de ragots, de rumeurs de calomnies et d'insinuations contre ceux qui détiennent officiellement un pouvoir légitime reconnu par la société, que ce soit un politicien ou le directeur d'un grand quotidien.

L'intensité de sa stratégie se mesure à sa déception de ne pouvoir occuper de position importante dans la hiérarchie sociale et en retirer ainsi les profits que constituent l'honneur, la gloire ou la richesse. D'où le côté vicieux de ses attaques.

Malgré tout, il a réussi, au fil des ans, à se garantir un petit capital symbolique officiellement sanctionné par l'effet de la nomination officielle. Ne l'appelle-t-on pas le roi Arthur?

Je salue donc ce monarque indigène dont la devise pourrait

bien être: «Qu'ils me haïssent, pourvu qu'ils me craignent!»

Ginette Girard  
Bernières

## Nantis en pleur

J'imagine cette femme d'un quartier populaire qui a vu l'autre soir à la télé ce reportage montrant des touristes québécois qui manifestaient leur hostilité et leur mécontentement envers une telle compagnie aérienne.

Dans quelle société gavée vivent ces vacanciers frustrés pour lever haut le poing ou pour pleurer leur rage et leur colère parce qu'on leur a servi du poulet et du vin au petit déjeuner du matin...

Pendant que ces privilégiés (un peu quand même) prenaient leur bain de soleil sur les plages chaudes de la Jamaïque ou d'ailleurs, il y avait ici des personnes qui ne mangeaient pas à leur faim et qui grelotaient dans leurs vêtements éteints.

Et à longueur d'année, il y a aussi des enfants qui, matin après matin, n'ont pour déjeuner que leur gruau quotidien et leur gobelet de lait (pas toujours) parcimonieusement mesuré. Oui, ça existe ici, au Québec, et de plus en plus dans notre société en train de se scinder.

J'imagine une femme d'un pays du Tiers-Monde dans son taudis-bidonville avec, autour d'elle, des enfants en loques et affamés, et qui aurait vu l'arrivée de ces touristes basanés. Elle aurait cru certainement, ne comprenant pas notre langue, que

les pleurs versés et la colère manifestée par ces voyageurs harassés étaient des marques de sympathie et de réprobation face à la misère dont ils auraient été les témoins dans ces pays lointains.

Raymond Fleury  
Ste-Justine

## La ligne courbe

Même les principes immuables de la physique sont parfois chambardés.

Les deux ponts: Québec et Laporte en font la démonstration...

Au train où vont les choses, les automobilistes qui doivent entrer à Québec le matin et sortir de Québec en fin de journée auraient avantage d'aller passer par le pont Laviolette de Trois-Rivières. Une explication que parfois entre deux points la ligne courbe est la plus courte...

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on réalise que les municipalités de la rive nord et de la rive sud à la hauteur de Québec-Lauzon ont besoin d'un troisième pont. Près de dix ans!

Plus cet investissement retarde, plus il sera faramineux. Il faut bien se rendre à l'évidence que sur le pont d'Avignon, comme le dit la chanson «Tout le monde y passe», mais sur ceux de Québec et Laporte, la chanson est tout autre, tout le monde s'impatiente... le matin et le soir en fin d'après-midi.

Face au bassin de population du grand Montréal et celui du grand Québec, ce dernier est déficitaire d'un pont ou d'un lien

direct entre les deux rives. (...)

Enfin la construction d'un pont de fer via l'île d'Orléans pourrait mettre à contribution les chantiers maritimes de Lauzon.

Camille Fleury  
Beaufort

## Hockey c. culture

(Lettre à Patrick Watson, Radio-Canada)

Un tout petit mot pour vous faire part de notre profonde déception de constater qu'une fois de plus le hockey a eu préséance sur la culture à Radio-Canada.

En effet, malgré le fait que notre société d'État ait choisi une très mauvaise heure pour diffuser la course Afrique-Amérique, nous avons ajusté nos habitudes pour ne pas la manquer.

Radio-Canada a quand même réussi à nous frustrer de ce petit bijou dominical, le 21 janvier, en y substituant du hockey sans nous informer plus qu'il ne le faut si l'émission régulière serait diffusée un autre jour à une autre heure.

Nous vous savons homme de communications. Nous avons suivi avec plaisir la série «Démocraties» en anglais comme en français.

Pourriez-vous, s'il vous plaît, dire un mot pour nous au «sportif» chargé de la programmation à Radio-Canada pour lui parler de l'existence des 89 000 fans (BBM) de la course dans la région de Québec.

François C. Remy  
Ste-Foy

# LES IDÉES DU JOUR

## Le virage technologique doit être une priorité régionale

par JACQUES DESMEULES

M. Jacques Desmeules est le président du Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ).

La dernière intervention publique que j'ai faite s'intitulait le « Défi d'une région ».

Je conclusais alors mon exposé en affirmant que notre région et les villes qui la composent disposent de la base de population, d'une situation géographique et des milliers de chercheurs constituant la masse critique nécessaire pour la définition d'un grand projet de pôle technologique et que la volonté de relever ce défi constituerait le geste le plus prometteur que pourrait se donner notre région pour assurer son avenir économique.

Depuis cette dernière intervention, les membres partenaires du GATIQ ont continué de se concentrer sur base régulière, de nouveaux membres partenaires se sont joints au groupe: le Centre de foresterie des Laurentides, l'Ordre des ingénieurs de la région de Québec, nous avons bénéficié d'une subvention de la part de l'OPDQ et nous avons établi notre secrétariat permanent dans les locaux de la Maison régionale de l'industrie et du commerce.

Malgré les efforts déployés à date, je me devais sincèrement d'avouer que nous sommes encore très loin d'avoir atteint dans notre région: le niveau de sensibilisation souhaité, toute la concertation qui s'impose et enfin et surtout les résultats qui sont à notre portée.

Une fois convaincus de la nécessité de voir évoluer économiquement notre région, une fois convaincus que cette évolution s'effectuera autour de la promotion de nouvelles technologies, une fois convaincus que les économies régionales qui survivront et qui évolueront seront uniquement celles qui auront pris le virage technologique; une région et ses principaux acteurs se doivent de tout mettre en oeuvre pour relever le défi.

### La région et ses acteurs

Cette région, quelle est-elle? Pour nous, membres partenaires du GATIQ, à partir du point central qui est la capitale, notre région regroupe un bassin de population d'environ un million d'habitants. Elle regroupe la rive nord et la rive sud limitrophe et elle laisse facilement tomber sur notre territoire les limites artificielles et historiques des nombreux découpages municipaux.

Les acteurs, qui sont-ils? Ils sont nombreux et il est important

de bien les regrouper, de bien les identifier, afin de s'assurer que chacun joue son rôle puisqu'une bonne partie du succès de l'opération « virage technologique » réside dans la façon dont chacun assumera ses responsabilités.

### Les emplois scientifiques

Dans un premier temps, à la base, il y a nos instituts, nos centres de recherches et nos laboratoires; cette masse critique qui constitue une réalité dans notre région et qui, une fois le décompte fait, nous place actuellement dans une position tout à fait privilégiée au Québec et au Canada. Les données de Statistiques Canada démontrent d'ailleurs que l'agglomération métropolitaine de Québec se situe au 3e rang canadien en terme d'intensité des emplois scientifiques.

Notre région est, selon ces mêmes statistiques, celle qui peut offrir au Canada le potentiel pour un pôle de développement majeur aussi francophone que Calgary, qu'Edmonton et Vancouver sont anglophones...

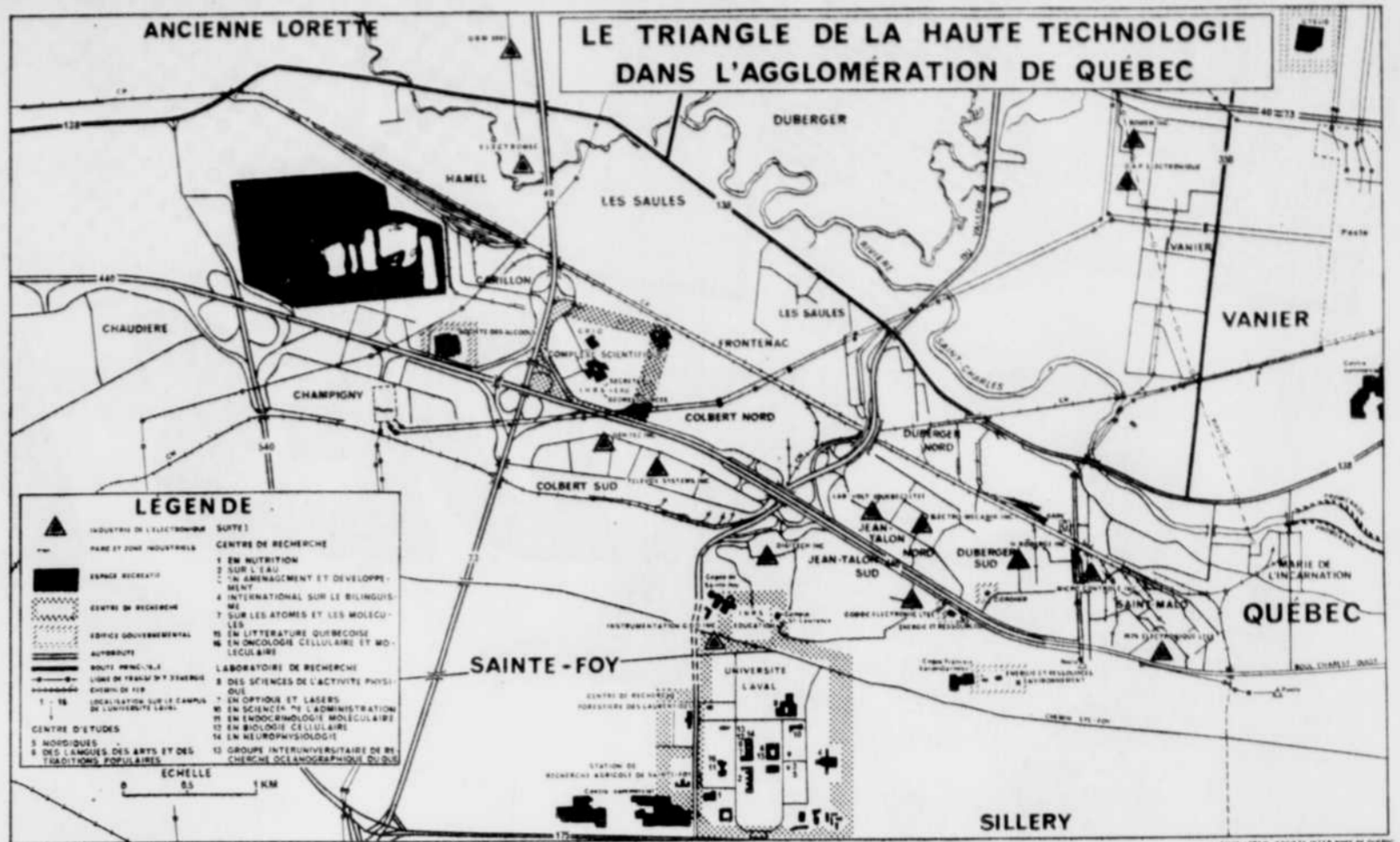
### Promotion économique

Si l'on veut réellement relever le défi technologique, il est, dans un deuxième temps, essentiel de pouvoir compter sur des engagements sérieux et sur beaucoup de dynamisme de la part d'organismes qui ont comme objectif premier notre promotion économique régionale. À partir de tous nos commissariats industriels, de la direction de notre Parc technologique et de notre Société de promotion économique régionale, il doit exister dans la région un plan d'action et des interventions coordonnées qui privilégient le transfert technologique, la modernisation d'installations existantes et l'émergence de nouvelles entités commerciales et industrielles...

### Les gens d'affaires

Un troisième groupe d'intervenants se doit de jouer également un rôle essentiel et ainsi contribuer activement à notre évolution économique. Je fais ici appel aux regroupements de gens d'affaires de notre région: la Jeune Chambre de commerce du Québec métropolitain, toutes les chambres de commerce, le Conseil régional de concertation et de développement de Québec, les diverses associations à caractère socio-économique qui sont nombreux dans notre région...

Le sujet est sérieux, nous avons besoin de la compréhens-



sion et de la sensibilisation de tous. Pourquoi à titre d'exemple, les chambres de commerce ne feraient-elles pas de la recherche et du transfert technologique leur dossier prioritaire pour les prochaines années? Que penser d'un plan d'activités axé au cours des prochaines années sur le développement technologique en utilisant des conférenciers de nos instituts et centres de recherches, en organisant des visites industrielles et en contribuant à des campagnes de sensibilisation?

### Les gouvernements

Enfin, pour notre région, j'identifie un quatrième groupe non moins important et c'est celui des trois paliers de gouvernement: le fédéral, le provincial et les nombreuses instances municipales. Puisqu'il s'agit d'intervenants majeurs, particulièrement les deux premiers mentionnés, les membres partenaires du GATIQ, comme ils se le devaient, ont maintenu une communication régulière avec les deux caucuses régionaux. Dans les deux cas, le fédéral et le provincial, nous pouvons confirmer que, règle générale, nous

avons pu maintenir le dialogue souhaité...

Pour le moment, face aux gouvernements fédéral et provincial, les préoccupations des membres partenaires du GATIQ ne se situent donc pas au niveau de la compréhension et de l'appui des dossiers de la part de nos élus régionaux. Cette préoccupation, elle s'inscrit avec beaucoup d'appréhension à un niveau supérieur; celui des politiques et des engagements globaux des gouvernements face aux défis du virage technologique. Ainsi, en tant que Québécois et Canadiens, nous sommes encore très inquiets quant à l'engagement réel de nos gouvernants lorsqu'ils parlent de recherche et de développement technologique.

Maintes fois, les discours ne semblent pas collés à la réalité puisque récemment, à titre d'exemple, Statistiques Canada nous a indiqué que le gouvernement fédéral se propose d'affecter 5,1 milliards \$, c'est-à-dire 3,5 % du budget fédéral, à la science et la technologie en 1989-1990. Cela signifie qu'Ottawa consacra une plus faible proportion de son budget à la sci-

ence et la technologie qu'il ne le faisait au début des années 1980, puisque ces crédits étaient alors d'un peu moins de 3 milliards \$ ou 3,9 % du total.

Nous sommes d'ailleurs doublement inquiets lorsque nous constatons que par rapport à toutes les économies qui nous sont concurrentes, encore aujourd'hui, le Canada consacre uniquement 1,34 % de son produit intérieur brut à la recherche et au développement... Voilà donc un problème majeur, d'autant plus majeur qu'il est maintenant universellement reconnu que les économies, celles du Canada, du Québec et de notre propre région dépendront moins des matières premières et donc plus de la haute technologie, des matériaux avancés et des procédés biotechnologiques... Un mot rapide sur le troisième intervenant du quatrième groupe, soit le palier municipal. Dans le cadre de notre stratégie d'intervention et de sensibilisation, tous les membres partenaires du GATIQ ont rencontré les nouvelles autorités de notre ville-centre, la ville de Québec. S'ils le veulent bien, et nous n'avons pas de raisons d'en dou-

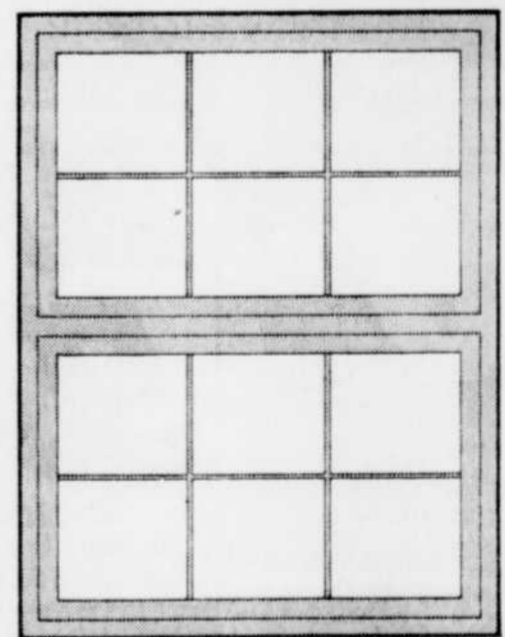
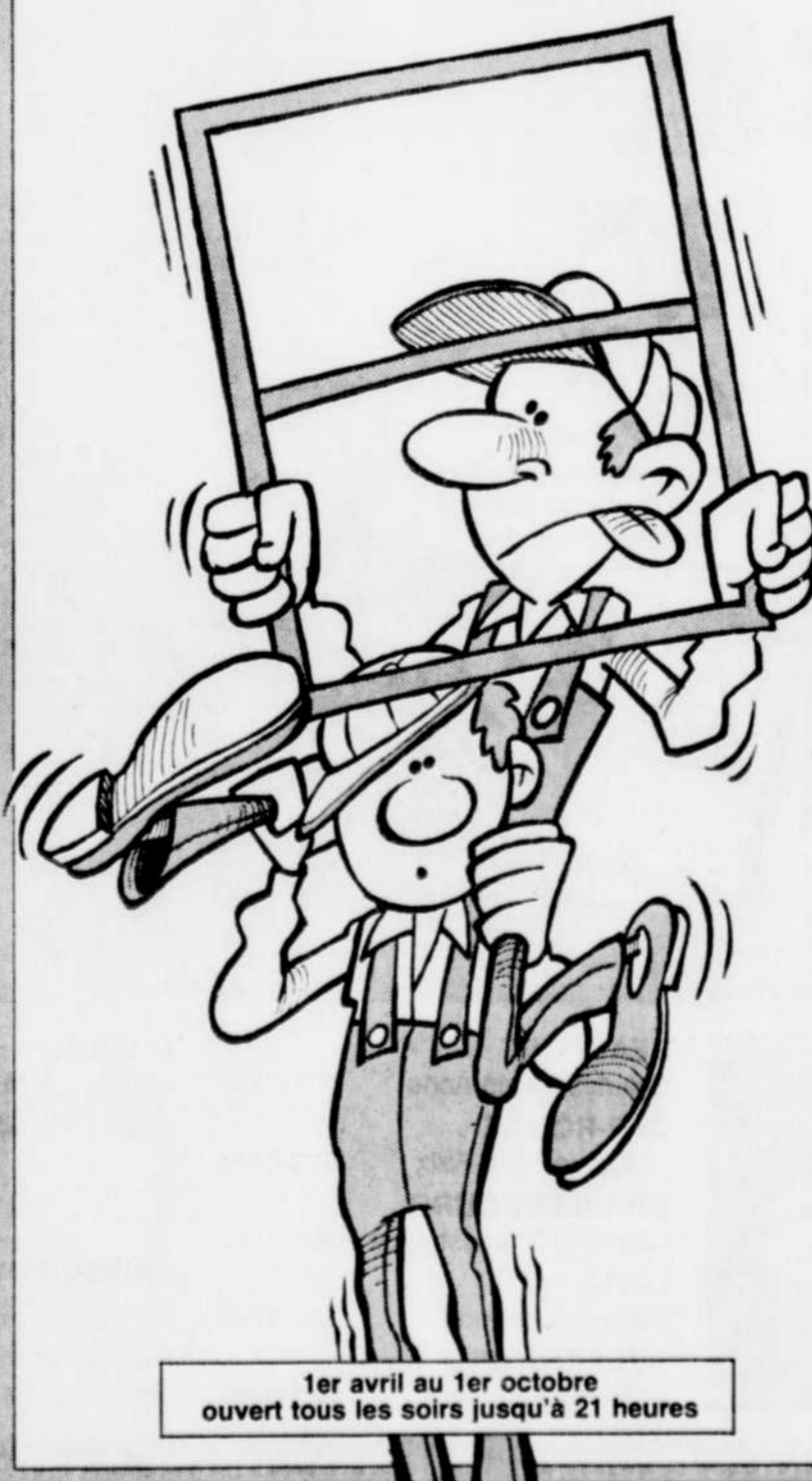
ter pour le moment, tous les élus municipaux de la région peuvent facilement contribuer au mouvement enclenché par les membres partenaires du GATIQ. Nous poursuivrons au cours des prochains mois une action concertée au niveau municipal; une action sur laquelle nous escomptons beaucoup.

### Conclusion

Dans quatre ou cinq ans, il sera trop tard pour réaliser le ralliement que nous sollicitons aujourd'hui. Nos concurrents auront trop pris d'avance. Au moment précis où je vous parle, à titre d'exemple, il existe déjà 53 centres de technologie en Allemagne, 40 en France; aux États-Unis l'on retrouve actuellement 200 centres, parcs ou projets assimilés directement au développement technologique et le Japon est en train de réaliser un vaste programme d'implantation de 19 technopoles.

Je considère enfin comme un privilège d'avoir pu sommairement vous présenter, au nom des membres partenaires du GATIQ, le premier défi économique de notre région...

## «LES POSEUX» L'INSTALLATEUR



Prenez garde, les «poseux» sont de mèche avec l'ennemi de votre confort! La pluie, le vent et le froid profitent de leurs installations de fortune pour s'infiltrer chez vous. Réagissez et alliez-vous à VITRO-CLAIR, lui seul peut définitivement repousser l'ennemi au dehors. VITRO-CLAIR est le maître dans l'art d'installer portes et fenêtres au moyen de procédés uniques et de produits spécifiques usinés chez lui. Une équipe d'installateurs hors pair compose son bataillon et 5 camions assurent en permanence le ravitaillement en service. Enfin, VITRO-CLAIR est armé de produits d'une qualité insurpassable fournis par son fidèle allié Donat Flamand.

Devant Vitro-Clair et Donat Flamand, les intempéries capituleront sans condition.

**DF DONAT FLAMAND**

**VITRO-CLAIR INC.**

**UNE COMPLICITÉ HERMÉTIQUE**

2630, boulevard Hamel, Québec 681-1120  
Prenez note que nous déservons le territoire de Lévis en exclusivité

1er avril au 1er octobre  
ouvert tous les soirs jusqu'à 21 heures

**SPÉCIAL D'OUVERTURE**

**GRATUITES** (livraison en sus) dépôt en sus 10 \$ ch.  
**20 CRUCHES D'EAU (18 litres)**  
**À L'ACHAT D'UN REFROIDISSEUR D'EAU**

**NOUVEAU LOCAL**  
Face à la caisse populaire  
9825, boul. de l'Ornière, Neufchâtel G2B 3K9

**845-1530**

**Le plus beau CADEAU au monde pour vous et ceux que vous aimez: la santé. Une bonne façon de la conserver, c'est en buvant de l'eau pure à 97%.**

	Prix régulier pour l'eau	Dépôt
	Bureau	Livré
18 litres	2,00 \$	3,50 \$
11 litres	1,50 \$	2,50 \$
4 litres	2,125 \$	4,00 \$
4 litres	1,075 \$	4,00 \$
		10,00 \$ ch.
		2,00 \$ ch.
		2,00 \$ ch.

**Aqua-Source**

location-vente  
refroidisseurs



Maintenant deux adresses pour mieux vous servir:  
5585, 1re Avenue  
Charlesbourg G1H 2V8  
**624-1530**  
9825, boul. de l'Ornière  
Neufchâtel G2B 3K9  
**845-1530**

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

# LA GRANDE

# DES PRIX

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts



# 50%

DE RABAIS

sur le vêtement JOFF



Ensemble JOFF une-pièce  
En Dermoflex.  
Notre prix cour. 499,99

# 249,99

250\$ DE RABAIS

# 50\$ à 150\$

DE RABAIS  
sur tous les skis alpins  
pour adultes

GILET POLAR  
JUSQU'À  

# 50%

  
DE RABAIS  
SUR GILET POLAR

Notre prix cour. 449,99  

# 224,99

  
225\$ DE RABAIS

VÊTEMENT  
JUSQU'À  

# 70%

  
DE RABAIS  
sur tout le VÊTEMENT de  
ski alpin et de ski de fond  
(1-pièce ou 2-pièces)  
en magasin

SKI DE FOND  

# 20%

  
À  

# 50%

  
DE RABAIS  
sur toute la sélection  
de SKIS DE FOND

COTON  
OUATÉ  

# 20%

  
À  

# 40%

  
DE RABAIS  
sur une grande sélection  
de molleton pour  
enfants et adultes

K-WAY  

# 20%

  
DE RABAIS  
sur toute la sélection  
K-WAY doublé

LUNETTES  

# 20-40%

  
DE RABAIS  
sur lunettes  
de ski alpin

**2** billets  
de ski  
de soirée  
au Mont  
St-Castin avec tout  
achat de 250\$  
ou plus  
(sur demande).

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts

# sports experts

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le samedi 10 mars 1990.  
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

- |  |                                    |   |                                    |   |                                    |
|--|------------------------------------|---|------------------------------------|---|------------------------------------|
| <b>BEAUPORT</b><br>Galeries Sainte-Anne<br>4286, rue Saint-Félix | <b>661-2482</b>                    | <b>QUÉBEC</b><br>Galeries de la Capitale<br>Place Fleur de Lys                | <b>627-0062</b><br><b>529-6156</b> | <b>SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES</b><br>1139, boul. Dussault | <b>268-8244</b>                    |
| <b>CHARLESBOURG</b><br>Carrefour Charlesbourg                    | <b>653-0744</b><br><b>626-2157</b> | <b>SAINT-FOY</b><br>Place Laurier, mail Est<br>Place Laurier, Village Normand | <b>658-6134</b><br><b>659-4547</b> | <b>SAINT-RAYMOND</b><br>114, av. Saint-Jacques          | <b>337-2989</b>                    |
| <b>LÉVIS</b><br>Galeries Chagnon                                 | <b>835-1088</b>                    | <b>THETFORD MINES</b><br>Galeries de Thetford                                 | <b>653-8751</b>                    | <b>PEPS</b><br>Cité universitaire Laval                 | <b>338-3516</b><br><b>656-9914</b> |
| <b>NEUFCHÂTEL</b><br>2445, rue Blain                             | <b>843-0499</b>                    |   |                                    |   |                                    |

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts